

Économie
BioChem Pharma
fait un pied de nez
au Québec
page C1

Cyberpresse
Votre ordinateur
vous fait-il souffrir?
page A14

Monde
L'Irak demande
l'aide de Kofi Annan
pour empêcher
une frappe américaine
page C16

Hockey
0
4
page S3

Nombre alarmant de décrocheurs au cégep

MARC THIBODEAU

Une proportion alarmante de cégépiens et d'étudiants interrompent leurs études avant d'avoir obtenu leur diplôme, indiquent de nouvelles données émanant du ministère de l'Éducation du Québec.

Dans les cégeps, la situation s'est même détériorée depuis le début de la décennie puisque seulement 63,6 % des élèves en formation

préuniversitaire qui terminaient leurs études en 1995-1996 ont obtenu leur diplôme contre 71,3 % en 1990-1991. Au cours des 15 dernières années, ce taux de réussite n'avait jamais été inférieur à 65 %.

Les données obtenues par *La Presse* indiquent que la situation est encore plus difficile pour les élèves qui tentent de terminer une formation technique au collégial.

Seulement 52,3 % des élèves qui terminaient

leurs études dans ce domaine en 1995-1996 ont obtenu leur diplôme. Le décrochage est là encore à la hausse puisque 59 % des élèves considérés en 1980-1981 avaient obtenu le diplôme convoité.

Le ministère considère comme décrocheurs les élèves interrompant leurs études pendant au moins deux ans. Comme le nombre

Voir **NOMBRE** en A2



Lynda Lemay

Succès atypique d'une chanteuse à texte

LOUIS-BERNARD ROBITAILLE
collaboration spéciale
PARIS

Lynda Lemay a un drôle de genre de succès à Paris. Un succès atypique. Mais réel.

Pas de vraies grosses télévisions. Pas l'ombre d'un « tube » qui ferait office de locomotive, pas même une seule chanson qui tourne à la radio. Il est vrai que Lynda Lemay bénéficie du parrainage de Charles Aznavour, qui avait été séduit par elle il y a trois ans à Montreux en Suisse, et de l'enthousiasme débordant du jeune romancier Alexandre Jardin qui, hier soir encore, l'applaudissait à tout rompre au théâtre L'Européen, près de la place Clichy à Paris.

Il est vrai aussi que lorsqu'elle était revenue à Paris, en janvier dernier, dans la petite salle du Sentier des Halles pour accompagner la sortie de son album, elle avait eu

Voir **SUCCÈS** en A2

Les nouveaux «maîtres» de Montréal

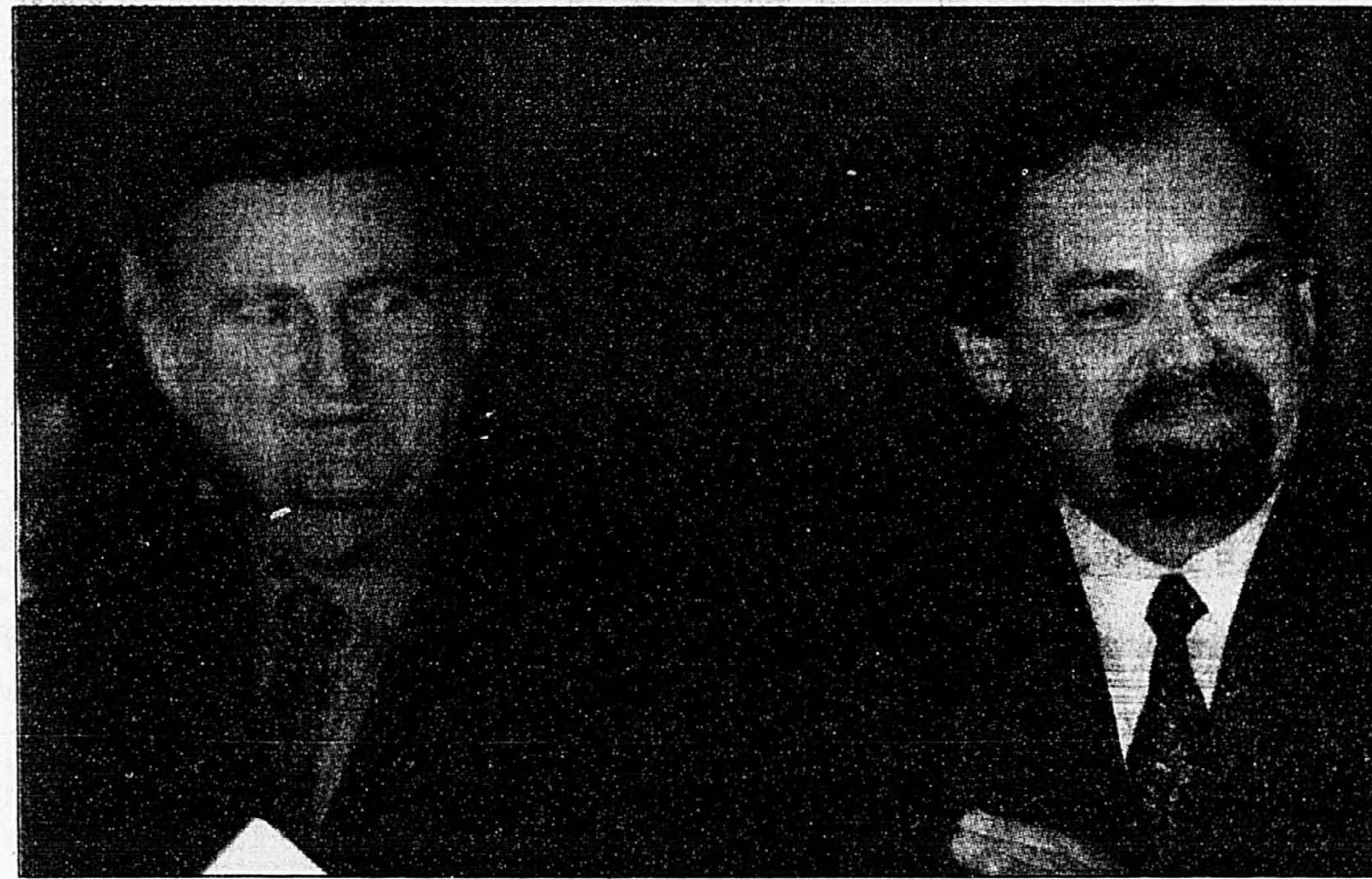


PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse

Le maire Pierre Bourque a créé une surprise en annonçant la nomination de Jean Fortier à la présidence du comité exécutif de la Ville de Montréal. Âgé de 47 ans, diplômé des HEC, M. Fortier, qui n'a aucune expérience politique, sera aussi responsable des finances et du contrôle budgétaire, de l'administration, de la direction générale, du personnel et du contentieux.

Bourque nomme un parfait inconnu à la présidence du comité exécutif

MICHELE OUMET
et GILLES GAUTHIER

Surprise : Jean Fortier, un parfait inconnu qui ne possède aucune expérience politique, hérite non seulement de la présidence du comité exécutif de la Ville de Montréal, mais obtient aussi des pouvoirs très importants. C'est lui, en effet, qui sera responsable des finances et du contrôle budgétaire, de l'administration, de la direction générale, du personnel et du contentieux.

C'est dans une atmosphère de foire qui rappelait certaines scènes du premier mandat de Pierre Bourque que le maire a annoncé hier, lors d'une séance extraordinaire du conseil municipal, la composition de son comité exécutif, qu'il a qualifié d'« équipe du

Voir **LES NOUVEAUX** en A2

■ Autres textes en page A3

«Le régime ne tue pas les gens!»

Rochon promet d'apporter les correctifs nécessaires à l'assurance-médicaments

MARIE-CLAUDE MALBOEUR

La fuite de l'étude montrant les lacunes du régime d'assurance-médicaments a forcé le ministre de la Santé, Jean Rochon, à admettre qu'il doit y apporter un urgent remède. Ce qu'il a promis de faire dès le début de l'année prochaine.

L'étude publiée dans notre numéro d'hier montre que les personnes âgées et les assistés sociaux consomment moins de médicaments depuis qu'ils leur coûtent plus cher, et que cela a entraîné 1946 « événements indésirables » en 10 mois : des séjours supplémentaires à l'hôpital ou en institution ainsi que des décès. Les assistés sociaux ont été victimes des trois quarts de ces ratés.

Interrogé hier, Lucien Bouchard a ouvert la porte à un retour à la gratuité, dont bénéficiaient les assistés sociaux dans l'ancien sys-

tème. « Parmi les améliorations qu'il faut envisager, il y a certainement lieu de rétablir un accès plus facile aux médicaments à des catégories de gens qui sont moins pourvus », a-t-il déclaré. Est-ce que ce sera la gratuité pour certaines clientèles? Est-ce que ce sera un accès financier plus facile? On verra tout ça. »

De son côté, le ministre de la Santé défend les grandes orientations de son régime, en soulignant que 1,4 million de nouveaux assurés bénéficient aujourd'hui d'un meilleur accès aux médicaments.



Jean Rochon

« Dans les six mois suivant l'implantation du régime, nous nous sommes ajustés et nous avons réglé beaucoup de problèmes. Et il ne faut pas oublier que la surconsommation avait aussi des effets indésirables », a-t-il ajouté.

On se rappellera que le protecteur du citoyen, Daniel Jacoby, s'est adressé à trois reprises au ministre de la Santé pour lui faire part d'innombrables problèmes vécus au regard de l'assurance-médicaments.

Sans aller aussi loin que Lucien Bouchard, Jean Rochon admet qu'il faut mieux protéger les plus vulnérables (soit les démunis qui souffrent de maladies chroniques comme l'asthme, les problèmes psychiatriques, l'épilepsie et le diabète). « Mais nous ne sommes pas au point d'identifier les actions à prendre. Il ne faut pas enlever les effets bénéfiques du régime en même temps que les effets indésirables. »

Un des auteurs de l'étude suggère pour sa part de mieux conseiller les malades. « Les gens qui sont rendus à choisir s'il vaut mieux garder leur pilule verte ou leur pilule rose devraient consulter leur pharmacien », a dit le Dr Robert Perreault, responsable de la direction de la santé publique de Montréal-Centre, en soulignant que les assurés ont le mauvais réflexe de renoncer d'abord aux médicaments essentiels, plus coûteux. Lors de la

Voir **«LE RÉGIME»** en A2

■ Autres informations en page B1

- Le vote par la poste rebute des retraités
- Sondage: toujours au coude à coude
- Deux parachutées au ras des pâquerettes
Page B4
- Le PQ veut accroître le budget du MEQ de 400 millions
- Une dure bataille se dessine dans St-Henri/Ste-Anne
- Notes de campagne
Page B5

414
JOURS AVANT L'AN 2000

INDEX
Petites annonces

- Index	C10	- affaires	C2	Cantin Philippe	A5	Feuilleton	C13	Mot mystère	C13
- immobilier	C10, C11	Arts et spectacles	B7 à B14	Décès	C15	Horoscope	C11	Opinions	B3
- marchandises	C11, C12	- horaire spectacles	B11	Économie	C1 à C9	Le bridge	C15	Politique	B1, B4, B5
- emplois	C12	- horaire télévision	B8	Éditorial	B2	Le monde	C16	Tableid Sports	
- automobile	C12, C13, C15	Bandes dessinées	C12	Êtes-vous observateur		Loteries	A2, A9	- Robert Duguay	S5
					C10	Mots croisés	C11, S10		

ÉDITORIAL
Le délire de la CEQ
- Agnès Gruda
page B2

MÉTÉO
Ciel variable
Max. 5, min. -1
Cahier Sports,
page 16



En direct sur les élections 1998

Le bilan quotidien 7 jours sur 7 23h

en direct sur la vie

RDI
Le Réseau de l'information
24 heures sur 24

Suites de la une

Nombre alarmant de décrocheurs au cégep

NOMBRE / Suite de la page A1

d'étudiants qui reviennent après deux ans d'interruption pour terminer leur formation est normalement faible, les données du ministère donnent une bonne indication du taux de décrochage. À la Fédération des cégeps, qui utilise une autre méthode pour évaluer le décrochage, on estimait néanmoins hier que les chiffres du ministère devaient être utilisés avec réserve.

En considérant le cheminement de groupes d'élèves jusqu'à cinq ans après leur inscription, la Fédération conclut que la part de cégepiens obtenant leur diplôme au ni-

veau collégial se situerait à près de 70 % en formation préuniversitaire.

Ce résultat, qui s'applique à un groupe de collégiens de 1990, représente tout de même un taux de décrochage de 30 %. Faute de données plus récentes, l'organisme, qui n'a pas donné de chiffre correspondant pour la formation technique, se dit incapable de dire si le taux tend à augmenter ou à diminuer depuis ce temps.

Le président de la Fédération autonome du collégial, Richard Landry, estime pour sa part que l'évolution relevée par le ministère de l'Éducation constitue une conséquence « directe » des compressions budgétaires imposées au réseau de l'éducation.

« Ça fait longtemps que l'on disait que les compressions auraient une répercussion sur la réussite des étudiants, notamment en raison de l'impact sur l'encadrement. Ça confirme enfin nos prétentions », a-t-il indiqué.

Le gouvernement n'ignore pas la situation puisqu'il a annoncé hier, en présentant ses engagements en matière d'éducation, que 10 millions seraient investis pour accroître l'encadrement et l'aide pédagogique aux élèves de manière à contrer le décrochage.

Les données du ministère de l'Éducation indiquent que la situation au niveau universitaire, quoique difficile, est plus encourageante.

Le nombre d'étudiants qui, pour une an-

née donnée, terminent leurs études en obtenant leur baccalauréat a en effet augmenté constamment au cours des dix dernières années, passant de 55,9 % en 1987-1988 à 65,8 % en 1995-1996.

L'évolution est sensiblement la même pour les étudiants qui décident de poursuivre leurs études aux échelons supérieurs.

Pas moins de 65,3 % des étudiants inscrits à la maîtrise ont terminé leurs études en 1995-1996 ont obtenu le diplôme convoité, alors que ce chiffre était de 56,1 % en 1987-1988. Au niveau du doctorat, le nombre d'étudiants terminant avec succès leurs études est passé durant la même période de 48,7 % à 57,0 %.

Succès atypique d'une chanteuse à texte

SUCCÈS / Suite de la page A1

droit à des critiques extrêmement élogieuses — et inattendues — de la presse parisienne, en particulier d'un chef de clan intello comme Jérôme Garcin, à la fois auteur, producteur à la radio, critique et chef du service littéraire du *Nouvel Observateur*.

« Mon succès progressif actuel, disait-elle hier soir dans sa loge avant son spectacle, est essentiellement dû au bouche à oreille, à la rumeur. Il y a des gens qui m'ont vue en spectacle et qui reviennent, en amenant de nouveaux spectateurs. Et ceux qui achètent mes disques sont également ceux qui ont vu le spectacle. Ou en ont entendu parler. »

Bref, dans ce monde ultramoderne et impitoyable du showbiz parisien, Lynda Lemay fait, avec quelques rares exceptions, des cas à part, de ceux qui marchent « à l'ancienne » :

pour l'instant il n'y a pas de gros passages télé aux heures de grande écoute, ni de matraquage à la radio, mais un théâtre (fort joli, anciennement Théâtre en rond fâcheusement rebaptisé L'Européen) l'a prise pour presque deux mois (du 3 novembre au 21 décembre), ce qui est une très grosse ambition dans une salle de 350 places. Et, malgré l'absence de grosse promotion à la télé, elle fait déjà depuis huit ou neuf jours des salles pleines aux trois quarts (« avec quelques invitations », s'empresse-t-elle d'ajouter). Et, à une époque où, a priori, il n'y a plus de place que pour l'échec total ou le gigantesque succès commercial, son album aurait vendu 8000 exemplaires jusqu'à présent, ce qui est loin des triomphes commerciaux, mais à des années-lumière du bide commercial. Cette position actuelle, à mi-chemin entre la confidentialité prospère et une modeste notoriété, relève presque de l'énigme. Et ce n'est pas

l'onction d'Aznavor — même s'il l'a invitée avec de grosses « pointures » à son émission télé de Noël dernier — qui expliquerait le mystère.

La vraie explication, peut-être, c'est que Lynda Lemay fait dans un genre qui a pratiquement disparu de Paris depuis quelques décennies, qui passe pour complètement « ringard » dans les milieux du showbiz, mais qui garde contre vents et marées sa (grosse) poignée de fidèles : ce qu'on appelle la « chanson à texte ». Pratiquement identique à ce qui se faisait dans les caves de Saint-Germain-des-Prés dans les années 50-60.

Pas étonnant si le jeune Alexandre Jardin, qui a obtenu des triomphes en librairie avec des romans de caractère néo-sentimental, la compare à Jacques Brel. Que Jérôme Garcin, en janvier dernier, ait écrit : « Lynda Lemay est parfaitement inactuelle. Ses textes, émou-

vants et vifs à la fois, tiennent de la confession, et de la chronique moderne... » Quant au *Figaro* de samedi dernier, il suggère que « paradoxe odieux, elle écrit peut-être trop bien, avec des textes bouleversants, justes, durs, descriptifs... »

Petits problèmes d'ajustement, les articles inespérément grandioses de janvier dernier nuisent peut-être à sa « promotion » présente. Et nul ne sait si *Les Souliers verts* que ses producteurs essaient de vendre ces jours-ci comme « single » à la radio sera accepté par les programmeurs, malgré un « son » trop marqué des années 60. Une chose est certaine : avec des textes très narratifs, premier degré et un peu engagés, avec d'excellents musiciens classiques (dont un très joli violoncelle), Lynda Lemay fait un tabac, tous les soirs, auprès d'un public français qui, au fond, n'a jamais renoncé à entendre de « beaux textes » simplement accompagnés à la guitare ou au piano.

Les nouveaux «maîtres» de Montréal

LES NOUVEAUX / Suite de la page A1

tonnerre ». Ce qui n'est pas sans rappeler l'expression utilisée par Jean Lesage en 1960.

Jean Fortier, qui remplace Noushig Eloyan, reléguée au poste de vice-présidente, n'est pas la seule surprise annoncée hier par M. Bourque. Pierre-Yves Melançon ne fait plus partie du comité exécutif, dont quatre membres sur neuf n'ont aucune expérience en politique municipale.

Outre M. Fortier, il s'agit de Denise Larouche (du district de Bourdonnière) qui hérite de la culture, Pierre Paquin (Émard), qui reçoit la sécurité du revenu, les relations avec les citoyens et les permis et inspections) et

Mary Deros (Parc-Extension) qui s'occupera des sports, des loisirs et du développement social.

Quant à Gerry Weiner, ex-ministre fédéral et ex-président du Parti égalité, il a déjà été maire de Dollard-des-Ormeaux. Il s'occupera des dossiers de l'approvisionnement, des immeubles et de la prévention des incendies.

Saulie Zajdel (développement économique, tourisme et urbanisme) et Noushig Eloyan (travaux publics, environnement et Stationnement de Montréal) sont reconduits. Mme Eloyan hérite aussi du dossier de la décentralisation administrative.

Les deux derniers membres du cénacle, Paolo Tamburello (parcs, équipements scientifiques et Société du parc des Îles) et

Ivon Le Duc (habitation) ont déteint des postes de conseillers associés au comité exécutif pendant le premier mandat de l'administration Bourque.

Pierre-Yves Melançon devient conseiller associé au maire avec la responsabilité des affaires métropolitaines et du transport collectif. M. Bourque a proposé son nom pour occuper la présidence du conseil d'administration de la STCUM mais dès hier soir, la Conférence des maires de la banlieue de Montréal rejetait cette suggestion. Son président, Georges Bossé (Verdun), a rappelé que l'ancien président du conseil de la STCUM désigné par la Ville, Robert Perreault, avait occupé ce poste pendant huit années (1986 à 1994) et que le délégué actuel de la banlieue de l'île, Yves Ryan (Mont-

réal-Nord), termine un premier mandat de quatre ans. Anie Samson, restée fidèle au maire pendant les quatre difficiles années du premier mandat, devra se contenter d'un poste de conseiller associé. Quant à Claire Saint-Arnaud, autre fidèle de Pierre Bourque, elle ne récolte qu'un poste à une commission de la CUM. Parmi les autres conseillers associés, on retrouve de nouvelles figures sur la scène municipale montrealaise : Nicole Roy-Arcelin, ancienne députée conservatrice, Sonya Biddle et deux élus à qui on reconnaissait un talent certain, Richer Dompierre et François Purcell.

À l'opposition qui critiquait sa façon d'annoncer ses choix, M. Bourque a répondu : « J'ai une immense sagesse, un océan de sagesse. »

«Le régime ne tue pas les gens!»

«LE RÉGIME» / Suite de la page A1

même conférence de presse, ses collègues chercheurs ont apporté d'autres précisions, qui n'étaient pas disponibles avant que les

premières fuites n'incitent le ministre à les libérer de leur promesse de confidentialité.

Selon eux, il n'est pas certain que 120 morts soient attribuables aux charbonnements apportés par le ministre Rochon. « L'analyse ne permet pas d'estimer à ce moment-ci si des décès ont été causés par le régime », a même écrit la chercheuse principale, Mme Robyn Tamblyn.

« De la même façon qu'il y a eu des vies sauvées avec l'implantation du nouveau régime, c'est sûr qu'il y a eu des décès. On ne peut le quantifier parce que l'étude n'a pas été conçue pour ça, mais on voit qu'il y en a », a pourtant répondu le Dr Perreault lorsque *La Presse* l'a interrogé à ce sujet.

Mercredi, le Dr Tamblyn affirmait d'ail-

leurs qu'environ 3 % des « événements indésirables » observés étaient des décès.

Quoi qu'il en soit, le ministre Rochon a nié à plusieurs reprises que son « régime tue des gens ».

« Si on avait conclu qu'il y avait eu un seul décès, c'est tout de suite qu'on aurait agi. On aurait déclenché une enquête, comme on le fait toujours », a-t-il déclaré, en se défendant d'être resté passif jusqu'à ce que les résultats de l'étude circulent malgré lui.

Comme les chercheurs, il soutient que son ministère se donne toujours quelques mois pour digérer les nouvelles données et décider des actions à entreprendre.

Le chef libéral Jean Charest a néanmoins

accusé le premier ministre d'avoir sciemment caché à la population le rapport préliminaire des chercheurs, remis en juillet. Voilà pour quoi, a-t-il soutenu, le gouvernement a récemment refusé de tenir des consultations publiques pour mesurer les impacts de l'assurance-médicaments.

Le gouvernement a été « aussi transparent que possible », rétorque Lucien Bouchard.

« L'étude qui a été rendue publique a été demandée à la suite d'un appel d'offres. Il n'y a rien de plus public comme procédé. Et le rapport final, dès lors qu'il va être déposé, et les mesures qui seront adoptées le cas échéant par le gouvernement pour remédier à des situations, ça aussi ça va se faire de façon publique. »

24 306 339\$
Merci!
Objectif 32,2 millions
Centraide du Grand Montréal
493, rue Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec) H3A 1B6 tél. (514) 288-1261
PRÉTONS MAIN-FORTE

La Presse

Renseignements : 285-7272

Abonnement : 285-6911

Télécopieur pour abonnement : 285-7039

Lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30

Samedi de 7 h à midi

Dimanche de 7 h à 11 h

Rédaction : 285-7070

Promotion : 285-7100

Les petites annonces : 285-7111

Télécopieur : 848-6287

Lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 30

Décès, remerciements : 285-6816

Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Grandes annonces

Détailants : 285-6931

National, TéléPlus : 285-7306

Carrières et professions,

Nominations : 285-7320

Comptabilité

Grandes annonces : 285-6892

Les petites annonces : 285-6900

La Presse est publiée par : *La Presse, Ltée*, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés.

Envois de publication canadienne - Contrat de vente numéro 0531650 - Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

LOTÉRIES

La quotidienne à trois chiffres : 4-6-1 à quatre chiffres : 3-7-5-2 COLLECTES DE SANG

Aujourd'hui, Héma-Québec attend les donneurs aux endroits suivants :

- à Montréal : Centre des donneurs de sang, centre commercial Maisonneuve, 2991, Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 10 h à 17 h ;
- à Pointe-aux-Trembles : organisée par Remax de La Pointe et l'association des marchands, Carrefour de La Pointe, 12675, est rue Sherbrooke, de 10 h à 20 h 30. Objectif : 300 donneurs ;
- à Bromont : collecte des bromontois, école de la Chantignole, 35, rue de Gaspé, de 14 h 30 à 20 h. Objectif : 125 donneurs ;
- à Lafontaine : collecte du maire, Desrosiers Chevrolet Oldsmobile inc., 2360, boul. Labelle, de 14 h à 20 h. Objectif : 200 donneurs ;
- à Trois-Rivières-Ouest : en collaboration avec les Chevaliers de Colomb, Pavillon communautaire, 350, Côte Richelieu, de 14 h à 20 h. Objectif : 200 donneurs.

DEMAIN DANS LA PRESSE

Une réforme controversée

■ La réforme de la santé au Québec se retrouve au coeur de la campagne électorale.

Le réseau de la santé a en effet vécu ces dernières années des bouleversements qui se sont enchaînés à un rythme effarant : virage ambulatoire, fusions et fermetures d'hôpitaux, compressions budgétaires, départs à la retraite. Dans une série d'articles qui sera publiée demain et qui se poursuivra jusqu'à mardi, notre journaliste Jean-François Bégin expliquera comment cette réforme jugée nécessaire s'est transformée en un boulet pour le gouvernement.



QUESTION DU JOUR

Service Liaison

Vous voulez vous faire entendre? Répondez à la question du jour. Pour faire connaître votre opinion, composez le 285-7333; au son de la voix, faites le 1.

Trouvez-vous étrange le fait qu'Hydro-Québec n'ait pas encore produit le rapport d'analyse des avaries survenues en janvier dernier, comme le lui a demandé la commission Nicolet?

Les résultats de l'étude sur l'assurance-médicaments vous ont-ils étonnés? A cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

Oui: 22 %
Non: 78 %

NDLR: Ce sondage maison sert uniquement à prendre le pouls de nos lecteurs et n'a aucune prétention scientifique.

CAMPAGNE DE FINANCEMENT DU 15 JANVIER AU 28 FÉVRIER 1998

AYEZ LE COEUR SUR LA MAIN. DONNEZ GÉNÉREUSEMENT.

1900 870-COEUR

C'est tout ce que vous avez à faire pour verser un don de 10\$.

en cœur.
Association québécoise pour les enfants malades du cœur

Un geste simple mais qui va droit au cœur.

Le montant sera porté automatiquement à votre compte de téléphone.

Montréal métro

L'EXPRESS
DU MATIN



L'opposition officielle

■ Le RCM demeure l'opposition officielle à l'hôtel de ville de Montréal, le dépouillement judiciaire ayant confirmé, hier, la victoire de Jean-François Plante (Équipe Bourque/Vision Montréal) sur Robert Laramée (Nouveau Montréal) dans le district de Père-Marquette. Après un examen de tous les bulletins de vote qui a duré une quinzaine d'heures étalées sur quatre jours, le juge Armando Aznar, de la Cour du Québec, a conclu que M. Plante avait reçu 1737 votes et M. Laramée 1707, une majorité de 30. M. Laramée tirait de l'arrière par 37 voix lorsqu'il a demandé le dépouillement. M. Plante, nouveau venu à l'hôtel de ville, a prêté serment à titre de conseiller municipal devant le greffier avant l'assemblée extraordinaire du conseil d'hier après-midi. Le conseil se compose donc pour le moment de 39 élus d'Équipe Bourque, quatre du RCM de Michel Prescott, trois de Nouveau Montréal de Jacques Duchesneau, deux d'Équipe Montréal de Jean Doré, un de la Coalition démocratique et deux indépendants.

Syndicat rétrograde ?

■ Le Syndicat de la fonction publique du Québec (SFPQ) a été accusé hier d'afficher une attitude rétrograde, comme employeur de la Corporation de location de salles, à l'endroit de 12 salariés membres d'un syndicat représenté par la Fédération indépendante des syndicats affiliés (FISA). Jean-Louis Harguindeguy, directeur à la FISA et ancien président du SFPQ, a soutenu que la Corporation de location de salles voulait abolir la sécurité d'emploi de deux employés réguliers sans préavis de six mois comme le prévoit le Code du travail.

L'IRCM en campagne

■ Les travaux de recherche à l'Institut de recherches cliniques de Montréal (IRCM) sont en plein essor. Pour se doter des ressources indispensables à la poursuite de sa mission d'avant-garde en recherches biomédicales, l'Institut doit recueillir 13 millions de dollars au cours des quatre prochaines années. Il va donc entreprendre une grande campagne de financement que se poursuivra jusqu'en 2002. C'est au cours d'un dîner-gala aujourd'hui que l'IRCM donnera le coup d'envoi de cette campagne, présidée par André Caillé, président-directeur général d'Hydro-Québec.

Pression de l'eau

■ La pression de l'eau sera légèrement diminuée par périodes au cours de la fin de semaine dans les quartiers du centre et de l'est. Ce message concerne les résidents des quartiers Plateau Mont-Royal/Centre-Sud, Rosemont/Petite-Patrie, Villeray/Saint-Michel/Parc-Extension et Mercier/Hochelaga-Maisonneuve, ainsi que ceux de Saint-Léonard, Anjou et Outremont. Les employés de la Ville procéderont à des réparations sur une conduite d'eau située à l'intersection de l'avenue de l'Épée et de la rue Bernard, à Outremont. Les travaux doivent débuter ce soir à 19h et se terminer dans l'après-midi de dimanche. Les employés devront fermer une conduite d'eau, ce qui entraînera une baisse de la pression dans le réseau d'aqueduc. Ces travaux n'affecteront aucunement la qualité de l'eau.

Alerte au mercure

■ Santé Canada recommande de ne pas utiliser le produit *Strongly Pill of Dental Protection*, fabriqué par la société China Medicine and Health Products Import and Export Corp., car il peut contenir de fortes concentrations de mercure. Après analyse du produit, Santé Canada a mis en évidence « des concentrations inacceptables de mercure (...) qui constituent un risque élevé d'intoxication chez les consommateurs réguliers ». Le produit se présente sous forme de petits comprimés ronds de couleur brune dans des flacons de 40 g. « Quiconque utilise ce produit doit cesser de le faire et communiquer immédiatement avec son médecin », conseille Santé Canada.

La foire reprend à l'hôtel de ville

GILLES GAUTHIER

Insultes, cris, langage ordurier, propos comminatoires, indiscipline, interventions désordonnées. La première assemblée, hier, du conseil municipal après la réélection de Pierre Bourque rappelait plusieurs séances de son premier mandat et plusieurs nouveaux élus à l'hôtel de ville se sont sans doute demandé ce qu'ils étaient venus faire dans cette galère.

Le conseiller du district de Marc-Aurèle-Fortin, Giovanni De Michele (Équipe Bourque), s'est particulièrement signalé en lâchant un « Fuck you » à Marvin Rotrand de la Coalition démocratique et en menaçant de lui faire la peau. « Si tu parles pendant 20 minutes (durée permise de chaque intervention), ce seront tes dernières 20 minutes », lui a-t-il également lancé.

« La bouffonnerie a assez duré », a-t-il aussi

dit des observations de l'opposition alors qu'il recourait à un article du règlement qui permet d'exiger que l'assemblée procède immédiatement à un vote sur une proposition.

Certaines remarques de l'opposition ont irrité le maire Pierre Bourque, qui a répondu que si cette dernière « veut jouer tout le temps le mépris et l'insulte, elle jouera toute seule ». « J'ai assez souffert de ça. Je n'y répondrai jamais », a-t-il ajouté.

Le chef de l'opposition officielle, Michel Prescott, a promis de faire en sorte que « le masque (du maire) tombe ». Propos jugés inacceptables par le président d'assemblée, le docteur Luc Larivée.

La défaite de conseillers d'opposition plutôt turbulents comme Pierre Goyer et Martin Lemay aurait pu faire espérer un assainissement du climat des assemblées, qui ont souvent tourné à la foire au cours du premier mandat du maire ac-

tuel. La séance d'hier laisse présager que de telles scènes se répéteront.

M. Rotrand a rappelé qu'il s'agissait de sa cinquième participation à une assemblée inaugurale post-électorale et que jamais il n'avait assisté à une première aussi turbulente.

Plusieurs membres de l'opposition avaient mis en doute au cours des quatre dernières années l'impartialité de M. Larivée, sa capacité de faire régner l'ordre et son attitude à l'endroit des membres du conseil. Le maire Pierre Bourque a annoncé hier que M. Larivée occuperait à nouveau le poste de président du conseil.

« Les propos de M. Larivée sont parfois très partisans et dangereux pour les droits de la minorité (au conseil) », a déclaré M. Rotrand, qui se demande toutefois si un autre élu d'Équipe Bourque serait en mesure de remplir le poste de président. « Il n'a ni autorité ni ascendant et a souvent une attitude paternaliste », affirme Helen Fotopolos du district de Mile-End.



Le maire Pierre Bourque a présenté hier les membres de son comité exécutif. Il s'agit, de gauche à droite, de Pierre Paquin, Paolo Tamburello, Gerry Weiner, Mary Deros, Jean E. Fortier, président du comité exécutif, Noushig Eloyan, vice-présidente du comité, Saulie Zajdel, Denise Larouche et Ivon Le Duc.

PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse

Qui sont les élus derrière Bourque ?

MICHELE OUIMET

Le maire Pierre Bourque a présenté hier les membres de son comité exécutif, sorte de conseil des ministres. Qui sont les neuf conseillers qui, pendant quatre ans, vont gérer un budget de 1,8 milliard, accorder des permis et, plus prosaïquement, s'occuper des déchets des Montréalais, des fentes dans les trottoirs et de la neige dans les rues ?

Jean E. Fortier, un homme de 47 ans, diplômé de l'École des hautes études commerciales, a hérité de la présidence du comité exécutif. On parlera dorénavant de l'administration Bourque-Fortier.

Dans sa biographie fournie par le bureau du maire, on peut lire qu'il « intervient surtout dans le démarrage, le redressement et la recherche de fonds ».

« Les finances, c'est naturel pour moi », a-t-il confié en entrevue. Son expérience, il l'a surtout acquise dans des projets d'aide finan-

cière à des pays en voie de développement. En politique, par contre, il ne connaît rien à rien. Cet homme discret sur sa vie privée, prend les médias avec des pincettes : d'abord la photo de groupe, ensuite les entrevues. Il semble d'une loyauté sans faille envers le maire qu'il a encensé. Devant les caméras, il a déclaré que c'était la « détermination, le courage et le génie » de Pierre Bourque qui l'avaient décidé à plonger en politique.

Noushig Eloyan

En 1994, cette ingénieure de 36 ans, arménienne d'origine et néophyte en politique, avait été propulsée à la présidence du comité exécutif. Elle a appris son métier sur le tas et, en quatre ans, elle a piloté des dossiers explosifs, comme le renouvellement de la convention collective des cols bleus. Hier, le maire lui a confié la vice-présidence du comité exécutif.

Saulie Zajdel

Membre du comité exécutif pendant le premier mandat de M. Bourque, Saulie Zajdel s'est occupé du très controversé dossier de Blue Bonnets qui a valu au maire la démission de nombreux conseillers.

Gerry Weiner

Ex-ministre fédéral pendant neuf ans, ex-président du Parti égalité et membre d'Alliance Québec, M. Weiner sympathise avec les idées partitionnistes. En dépit de ses opinions bien tranchées, M. Bourque a décidé de l'intégrer dans son équipe. M. Weiner a déjà été conseiller et maire de Dollard-des-Ormeaux de 1978 à 1984.

Paolo Tamburello

Représentant de la communauté italienne, M. Tamburello a été élu pour la première fois en 1994 sous la bannière d'Équipe Bourque/Vision Montréal. Conseiller associé

responsable des dossiers culturels pendant le premier mandat, cet homme d'affaires ambitieux aspirait à devenir membre du comité exécutif.

Ivon Le Duc

Organisateur en chef de la campagne de Pierre Bourque, conseiller associé au bureau du maire pendant le premier mandat, il espérait, lui aussi, accéder au comité exécutif.

Denise Larouche, Mary Deros et Pierre Paquin

Trois nouveaux élus qui n'ont aucune expérience en politique. Mme Larouche a milité dans des comités de parents et est diplômée en administration. Mme Deros, née en Grèce, a trois enfants et elle travaille comme grossiste en voyages. Elle connaît bien le milieu communautaire. Quant à M. Paquin, il est, à 53 ans, un jeune retraité, membre actif des Chevaliers de Colomb et de clubs Optimistes.

Prégent bientôt indépendant ?

Germain Prégent, un vétéran de la politique municipale, est pratiquement décidé : il quittera l'équipe de Jacques Duchesneau, Nouveau Montréal, pour siéger comme indépendant.

Fatigué de jouer les « sauveurs », il n'a pas le goût de rééditer l'exploit de 1986, alors qu'il s'était retrouvé le seul survivant de l'opposition. À l'époque, on l'appelait le miraculé. Jean Doré avait balayé l'hôtel de ville, faisant élire 49 conseillers sur 50.

« Je ne me sens plus l'âme d'un sauveur, a confié M. Prégent hier lors du premier conseil municipal. En 1986, j'étais seul contre 49. J'ai essayé de sauver le Parti civique de Jean Drapeau. Ce n'est pas facile de se battre pendant quatre ans quand le chef ne siège pas au conseil municipal. »

En parlant de chef, Jacques Duchesneau était absent hier. Pourtant, le conseil municipal était convoqué et procédait à la nomination des membres du comité exécutif. Par contre, les trois conseillers de son parti, Michael Applebaum, Philippe Bissonnette et Germain Prégent, étaient fidèles au poste.

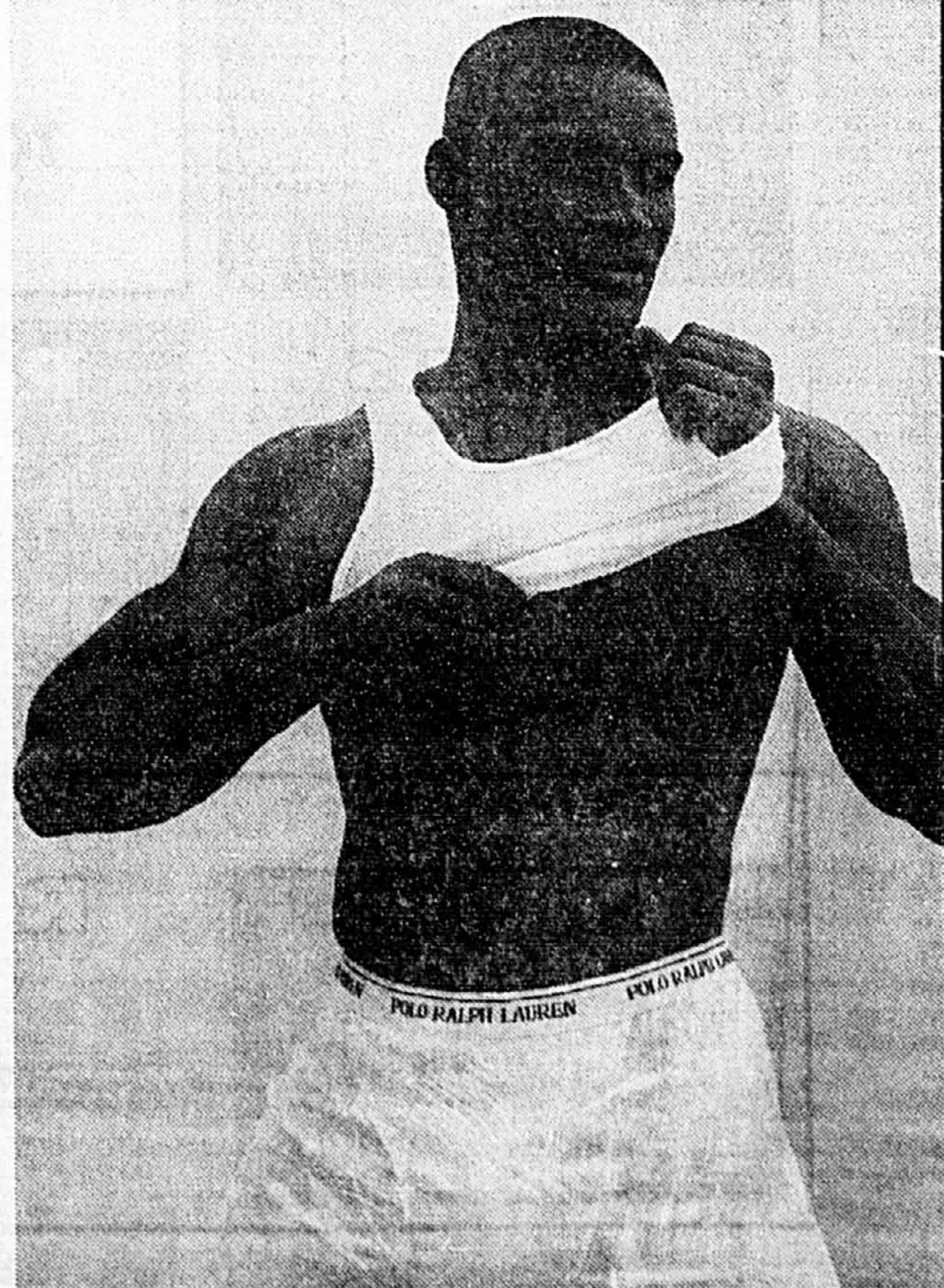
Autre absent : Jean Doré. Lui non plus n'est pas venu appuyer ses troupes. Helen Fotopolos et Sammy Forcillo.

AILES
LES AILES DE LA MODE

H O M M E
Je me fais plaisir

Découvrez la nouvelle collection de dessous masculins fraîchement arrivée aux Ailes.

POLO RALPH LAUREN
DESSOUS MASCULINS



MAIL CHAMPLAIN (450) 672-4537 / CARREFOUR LAVAL (450) 682-4537 / PLACE STE-FOY (418) 652-4537

La CUM accuse la Sécurité publique d'hypocrisie

Le ministre Bélanger connaissait la pratique policière de l'échange de jours de vacances contre des jours de suspension, indique la CUM

YVES BOISVERT

Le même commissaire à la déontologie qui poursuit le Service de police de la CUM pour empêcher des policiers impliqués dans l'affaire Barnabé d'« échanger » leur suspension contre des jours de vacances avait accepté une pareille pratique en 1997.

C'est un des faits dévoilés dans une cinglante réplique déposée jeudi au palais de justice de Montréal par la Communauté urbaine de Montréal (CUM).

Tant le commissaire que le ministre de la Sécurité publique, Pierre Bélanger, y sont attaqués fortement. Ils acceptaient jusqu'à ce printemps comme parfaitement légale la pratique qu'ils décrivent aujourd'hui, fait valoir le document.

La CUM se porte ainsi à la défense de son service de police, qui a accepté d'échanger 90 jours de vacances accumulés par les policiers Michel Vadeboncoeur et André Lapointe contre autant de jours de suspension relativement à l'affaire Barnabé.

Le printemps dernier, à la suite d'un reportage de Radio-Canada qui révélait que ces policiers étaient retournés au travail plus tôt grâce à ce procédé, le ministre de la Sécurité publique Pierre Bélanger avait déchiré sa chemise en public pour dire que cette pratique était illégale, laissant croire qu'elle était inusitée. Le gouvernement, ainsi que le commissaire à la déontologie, Denis Racicot, ont donc entrepris un recours en Cour supérieure pour empêcher le SPSCUM d'agir ainsi.

Dans la contestation écrite déposée au

dossier jeudi, la CUM accuse en substance le ministre et le commissaire d'hypocrisie dans ce dossier, puisqu'ils savaient fort bien que cette pratique avait cours dans les corps de police.

Vu la pression des médias autour de l'affaire Barnabé, le ministre s'est attaqué à cette pratique acceptée jusque-là, plaide la CUM.

Pratique courante

L'ancienne loi sur la police permettait explicitement cette pratique. En 1990, une nouvelle loi est entrée en vigueur, la Loi sur l'organisation policière. Elle était muette sur cette question. Mais après examen, tous ont apparemment conclu que l'ancienne pratique s'appliquait encore.

Depuis 1990, 821 jours de suspension sans traitement ont été échangés, seulement au SPSCUM, à la connaissance des autorités. Les autres corps de police au Québec ont également adopté cette pratique, au vu et au su de Québec et du commissaire, selon le document.

Tellement que l'an dernier, le commissaire Racicot fut consulté par le directeur du service de police de Hull, Claude Papineau, qui voulait savoir s'il pouvait échanger des jours de sanction contre des jours de vacances. « Le commissaire Racicot lui a répondu que cela était acceptable, que ce qui importait était que la sanction soit appliquée, et que les modalités d'application relevaient des autorités policières », lit-on dans la contestation.

C'était avant que le ministre Bélanger

ne se retrouve sur la sellette à cause de l'affaire Barnabé. Pour éviter de subir la pression de l'opinion publique, Québec et le commissaire ont alors agi comme si cette pratique leur était inconnue et odieuse, un changement complet d'attitude selon la CUM.

Vadeboncoeur et Lapointe sont au nombre des quatre policiers de la CUM déclarés coupables par la cour criminelle de voies de fait causant des lésions corporelles contre le chauffeur de taxi Richard Barnabé. Ils avaient utilisé une force excessive en tentant de le maîtriser dans sa cellule du poste de police, le 14 décembre 1993. M. Barnabé a subi un arrêt cardio-respiratoire et est mort après avoir été deux ans dans le coma.

Les quatre ont reconnu avoir commis des accrocs déontologiques. Les policiers Pierre Bergeron et Louis Samson, qui avaient pris les décisions de fouiller Barnabé, ont été destitués sur ordre du comité de déontologie. Vadeboncoeur a été suspendu pour 120 jours, Lapointe pour 140 jours.

Ils avaient été suspendus sans salaire entre janvier 1994 et janvier 1998. Leur suspension s'est poursuivie respectivement pour 30 et 50 jours et les deux ont recommencé à travailler en février et mars (au lieu de juillet et août), en échangeant 90 jours de vacances accumulés.

Ils occupent des tâches administratives et n'ont ni uniforme, ni arme, ni contact avec le public. Ils devront subir une formation avant, éventuellement, de retourner à la patrouille.

Le débat sur la légalité de cet « échange » n'aura pas lieu avant cet hiver en Cour supérieure.



PHOTO ARMAND TROTTIER, La Presse

« Ministre demandé » disent les macarons de Steeve Lagueux et Patrick Langevin.

Bélanger contesté chez les policiers

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Les policiers de la CUM qui patrouillent dans la circonscription d'Anjou, dont le député sortant est Pierre Bélanger, portent, depuis hier, bien en vue sur leur uniforme, tout comme leurs collègues municipaux de la province, un macaron blanc sur lequel est écrit en rouge: « Ministre de la Sécurité publique demandé ».

Selon le président de la Fédération des policiers du Québec, Yves Prud'homme, ce geste vise à sensibiliser le prochain gouvernement à l'importance pour le ministère de la Sécurité publique de se soucier des besoins de tous les services de police de la province et non seulement de la Sûreté du Québec.

« Il serait essentiel, dit-il, que ce ministère et les intervenants du milieu établissent un plan global concernant la réorganisation policière au Québec dans le but d'atteindre une stabilité de la carte policière. »

La sortie de l'organisme, qui représente 8800 policiers municipaux du Québec, fait suite à la décision du ministre de la Sécurité publique, Pierre Bélanger, d'accorder la permission à la ville de Buckingham, dans l'Outaouais, de négocier avec la SQ afin qu'elle assume la surveillance de son territoire en remplacement d'une régie municipale formée avec Gatineau.

Après avoir décidé de se retirer de toutes les discussions relatives aux escouades mixtes, la Fédération demande maintenant au gouvernement de décréter un moratoire dans les dossiers traitant de la réorganisation policière et des projets de fusion, y compris la situation qui existe à Buckingham.

VENTE DE 2 JOURS
Et quantité de bons achats

SEARS

Pour faciliter votre
MAGASINAGE DES FÊTES,
nos magasins sont ouverts
JUSQU'À 21 H
DU LUNDI AU VENDREDI

**OUVERTURE
À 8 H
SAMEDI
SEULEMENT**

PRIX DE RÉCLAME EN VIGUEUR LE SAMEDI 14 ET LE DIMANCHE 15 NOVEMBRE 1998

sauf avis contraire, dans la limite des stocks. Achats sur place. Certains articles ont peut-être été déjà soldés au cours de la semaine dernière.

**Rabais
40%**

VESTES ADIDAS^{MD} ET NIKE^{MD}
POUR FILLES ET GARÇONS

Tailles 8-18 (P-TG)

Rég. Sears 69,99-119,99. Chac.

41⁰⁰-71⁰⁰

Le choix peut varier selon les magasins.

**Rabais
25-40%**

**TOUS LES VÊTEMENTS D'EXTÉRIEUR
POUR TOUTE LA FAMILLE**

**Rabais
25%**

VASTE SÉLECTION DE
VÊTEMENTS GUESS
POUR HOMMES

**Rabais
30%**

PANTALONS COUPE-VENT OU
À JAMBE PRESSIONNÉE POUR
FILLES ET GARÇONS

Tailles 8-18 (P-TG)

Rég. Sears 27,99-49,99. Chac.

19⁰⁰-34⁰⁰

**Rabais
40%**

JEANS NEVADA^{MD} EN DENIM
POUR FEMMES

Coupes décontractées, mince et classique.

Rég. Sears 39,99-44,99. Chac.

23⁰⁰-26⁰⁰

Certains modèles en tailles V.A. PetitesSM et ImageSM 16+

**Rabais
30%**

**TOUS LES JEUX DE
BÂTONS DE GOLF
DE FIN DE SÉRIE EN STOCK**

Le choix varie selon les magasins. Dans la limite des stocks.
Articles de sport dans certains magasins seulement.

**moitié
prix**

ARBRES DE NOËL CHOISIS
Choisissez parmi les sapins artificiels
de 5 pi., 6 pi. et 7 pi.

Rég. Sears 99,99-399,99. Chacun

49⁰⁰-199⁰⁰

Le choix varie selon les magasins.

OFFRES SPÉCIALES D'OUVERTURE... SAMEDI SEULEMENT ENTRE 8 H - 10 H

**Rabais
40%**

**TOUS LES CHEMISIERS
TRADITION^{MD} ET JESSICA^{MD}**

Venez vite pour le meilleur choix.

Rég. Sears 29,99-54,99. Chacun

17⁰⁰-32⁰⁰

**Rabais
30%**

**TOUTES LES CHEMISES
HABILLÉES À PRIX ORDINAIRES
POUR HOMMES**

Grand choix de modèles, de couleurs et
de motifs. Tailles de 14 1/2 à 17 1/2.

**Rabais
40%**

PEIGNOIRS EN ÉPONGE DE
COTON POUR FEMMES

Grand choix de couleurs, tel que
pastels et tons de pierres précieuses.

Modèles assortis.

**Rabais
40%**

**TOUTES LES CHAUSSURES
TOUT-ALLER DEER STAG^{MD} POUR HOMMES**

Plusieurs modèles en cuir véritable.

Rég. Sears 69,99-94,99. La paire.

31⁰⁰-55⁰⁰

Après 10 h, Rabais 25%

SEARS

La jouissance de l'acquisition

Marquée « Dresden » au cul, cette porcelaine d'un singe tenant une pomme dans sa main droite, haute de 42 centimètres, représente un « exceptionnel sujet », nous apprend le catalogue. Mise à prix : 800 \$.

Pour la première fois de la soirée, un soupçon de fébrilité s'empare des 175 personnes réunies dans cette salle de la rue Bates, au nord de la ville. Jusqu'à maintenant, les lots mis aux enchères ont suscité peu de convoitise.

Une collection de cinq volumes de Pierre Louys, comportant *Les Chansons de Bilitis*, est partie pour une bouchée de pain, 100 \$. L'affiche encadrée d'un avis de recherche de Francis Simard, Marc Charbonneau et des frères Paul et Jacques Rose, circa 1970, s'est envolée contre une pitance de 250 \$.

Mais après les livres et les « collectables », voici maintenant les objets d'art et les meubles, une quantité étourdissante de vases, tapisseries, bijoux, chandeliers, lustres, coiffeuses, paravents, chaises, guéridons et commodes... Pour participer à l'action, il vaut mieux compter sur un généreux portefeuille.

Sur la tribune, baguette à la main, Iégor de Saint Hippolyte dirige la séance. Très vite, son petit singe en porcelaine fait gonfler les mises : 1500 \$, puis 1700 \$ et enfin, 1900 \$.

« Bien vu ? Pas de regrets ? » demande l'encanteur, balayant la salle du regard, à la recherche d'une ultime enchère. « Non ? Vendu ! Passons maintenant au lot 08.021, un vase en opaline blanc à décor de guirlandes de fleurs polychromes et dorées... »

À New York ces jours-ci, les maisons Christie's et Sotheby's mettent aux enchères des oeuvres d'art estimées à 500 millions, dont une toile de Van Gogh.

À Montréal, les sommes en jeu sont moins importantes. Mais, chaque mois, des marchands d'antiquités, collectionneurs et curateurs de collections privées se donnent rendez-vous à l'Hôtel des encans de Iégor de

Saint Hippolyte, commissaire-priseur formé en France et établi au Québec depuis de nombreuses années.

Au fil des ans, M. de Saint Hippolyte a réussi de jolies opérations, comme la vente de toiles de Jean-Paul Riopelle (420 000 \$) et Marc-Aurèle Fortin (180 000 \$). Des objets plus modestes l'intéressent aussi. Ainsi, mardi soir, un piano droit, propriété de Jean Lapointe, a été cédé au prix de 1200 \$.

D'une pendule d'époque Napoléon III en marqueterie « Boule » à une chaise à porteurs greffée aux armes de Guerrier de Bezanze, la diversité des pièces proposées est stupéfiante. M. de Saint Hippolyte les déniche en Europe, mais aussi à Montréal, où des trésors exceptionnels dorment dans des résidences, et pas toujours les plus cossues.

« Un jour, une dame de Rosemont m'invite à son appartement pour évaluer une toile grosse comme un timbre-poste, raconte-t-il. Elle savait que le peintre était important, mais sans plus. C'était une oeuvre du Québécois Clarence Gagnon, qu'on a vendue 40 000 \$ »

Les successions permettent aussi des découvertes exceptionnelles. Le cas classique est celui des enfants qui, à la mort de leurs parents, viennent de soumettre aux enchères les vieux objets de la maison familiale et de partager les profits.

Les moins audacieux, qui optent plutôt pour une traditionnelle vente-débaras, rament peut-être l'occasion d'empocher une véridique fortune.

Voyez un peu : il y a sept ans, un jeune héritier a remis à M. de Saint Hippolyte les articles n'ayant pas trouvé preneur lors de son opération débaras. Une petite gouache



Philippe CANTIN

qu'il croyait être une reproduction, demeurée invendue malgré son prix symbolique de 5 \$, était en fait un original de Gallien-Laloue, un peintre français auquel plusieurs collectionneurs sont attachés. Elle a été vendue 16 000 \$.

« Les gens croient connaître la valeur des objets, ajoute M. de Saint Hippolyte. Ils pensent ainsi que leur spectacle d'argent. Mais c'est plutôt la petite porcelaine cassée et recollée qui est susceptible d'intéresser beaucoup de collectionneurs à travers le monde. La valeur d'un objet est liée à sa demande, pas à son esthétique. »

Les collectionneurs, et non pas les spéculateurs, alimentent le commerce des objets d'art. Au fil des ans, leurs goûts se raffinent et leur champ d'intérêt devient plus pointu.

« La possession ne constitue pas leur principale motivation, soutient Iégor de Saint Hippolyte. Ils sont plutôt habitués par le goût de la découverte. Edmond de Goncourt, lui-même avide collectionneur, parlait de la jouissance de l'acquisition. C'est la quête du Graal. »

Au Québec, le riche patrimoine apporté dans les malles de milliers d'immigrants rend le choix très vaste. Au siècle dernier, les Européens venus s'établir de notre côté de l'Atlantique faisaient suivre les biens de la famille. Aujourd'hui, de nouveaux arrivants d'Asie ou d'Afrique du Nord se départent parfois de belles pièces de leur pays d'origine.

Bien sûr, Iégor de Saint Hippolyte n'est pas le seul à s'intéresser à ces objets. Les marchands d'antiquités sont aussi à l'affût.

Rue Notre-Dame Ouest, par exemple, certains d'entre eux proposent des meubles anciens très rares. Francis Lord est l'un d'eux. Installée dans une ancienne succursale de la Banque Royale, sa boutique représente une merveille pour les yeux. Cette superbe table de salle à manger d'époque victorienne, accompagnée de ses chaises, vous est offerte à 16 000 \$.

— Mais qui donc l'achètera ?

— Peut-être bien un Américain. Ils sont les plus grands consommateurs d'antiquités au monde. La faible valeur du dollar canadien leur permet de réaliser des économies substantielles. Cet été, plus de la moitié de mes transactions ont été conclues avec eux.

Parfois, des décorateurs new-yorkais chargés de meubler des condos huppés de Manhattan débarquent chez M. Lord et choisissent un meuble d'apparat italien ou un fauteuil français de 1790.

À Montréal, le marché des antiquités est florissant.

CARREFOUR

Le goût d'assister à une vente aux enchères de Iégor de Saint Hippolyte vous tenaille ? La prochaine aura lieu au début de décembre. Mais sachez que des frais de 15 % et les taxes habituelles sont ajoutées à chaque achat.

Pour les non-initiés, miser sur un lot de petite valeur est agréable. Mais pour une acquisition d'importance, il est préférable de visiter les boutiques d'antiquaires, plutôt que d'être emporté par le tourbillon d'un encan. Contentez-vous de savourer le spectacle, souvent mystérieux. Je n'ai d'ailleurs pas encore compris qui, mardi soir, a versé 29 000 \$ pour acquérir le mobilier de salle à manger Louis XV...

Vous avez des commentaires ou des suggestions ? Voici mon adresse électronique : philippe.cantin@lapresse.ca

ENCAN PUBLIC

Début le samedi 14 nov.

ENTRÉE LIBRE ET STATIONNEMENT GRATUIT

Les biens de Mme Barbara Watkins de New York, la succession d'un notable de Montréal, ainsi qu'une multitude d'articles (meubles, bijoux, objets en argent, articles en cristal, monnaies, porcelaines, tapis de Perse, bronzes, poupées, tableaux, objets de collection, vaisselle, verrerie, lustres, etc.) à vendre pour plusieurs intérêts privés et/ou commerciaux seront offerts dans cet encan.

Plusieurs de ces lots seront vendus **SANS MINIMUM - SANS RÉSERVE**

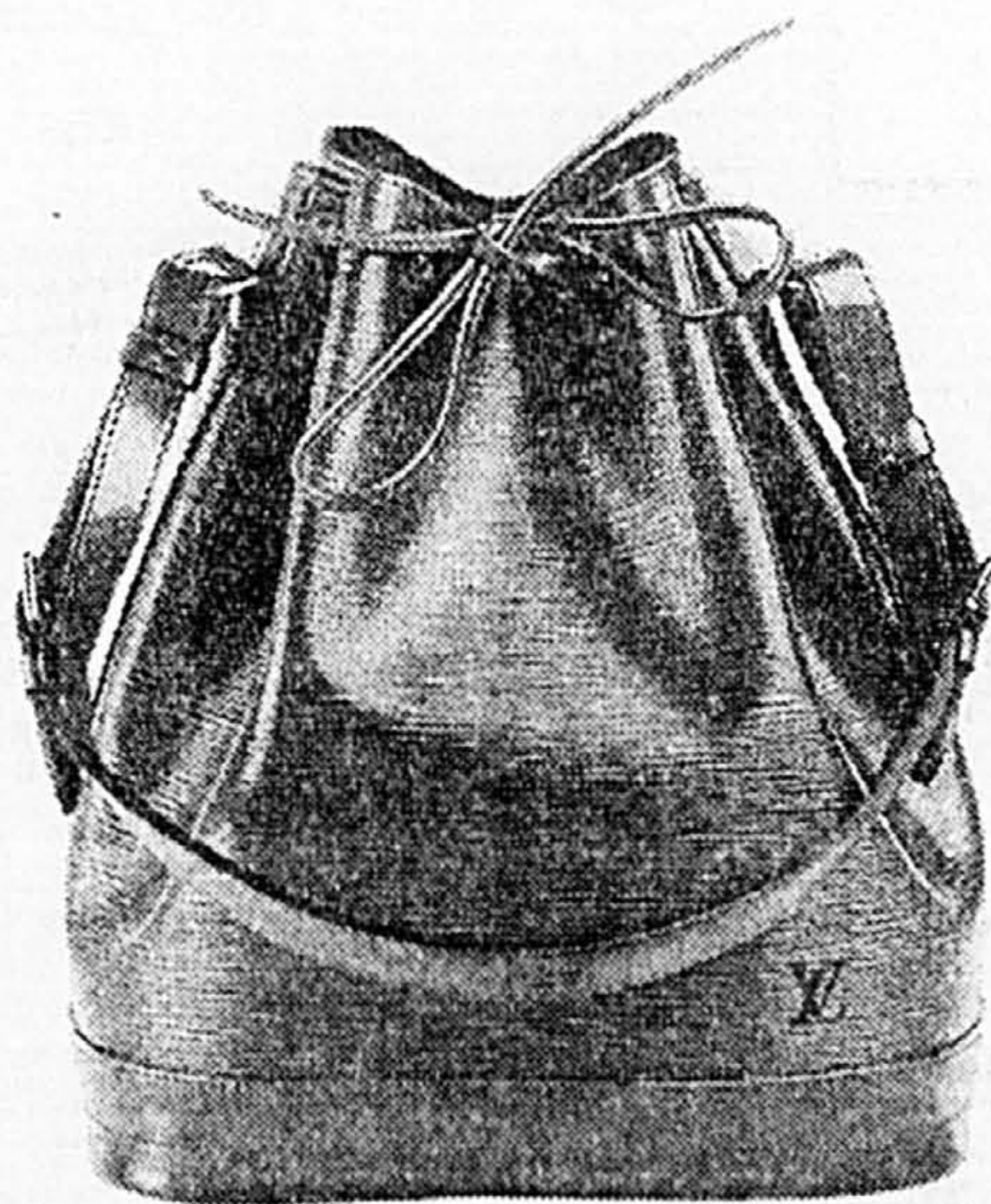
Exposition
Les sam. et dim. 14 & 15 nov. de 10 h à 17 h

Encan
Le dimanche 15 nov. à 13 h et du lundi 16 au jeudi 19 nov. à 19 h (chaque soir)

Encans Empire Inc.
5500, rue Paré 737-6586

EMPIRE

LOUIS VUITTON



Sac Noé \$645-\$1,130
Existe également en toile Monogram

OGILVY
1307 rue Sainte Catherine Ouest
514-849-6520

LAVABLE

Résiste au Froissement

PANTALONS DE VILLE POUR HOMMES

59⁹⁹
ORD. 95\$

PARFAIT POUR TOUTES LES OCCASIONS, NOTRE PANTALON DE VILLE RÉSISTANT AU FROISSAGE EST UN ÉLÉMENT DE BASE ÉLÉGANT ET VERSATILE POUR TOUS LES STYLES.

- TISSU ULTRA-DOUX
- MÉLANGE DE LAINE
- D'ENTRETIEN FACILE
- RÉSISTANT AU FROISSAGE
- LAVABLE EN MACHINE
- VOTRE CHOIX DE BRUN, GRIS, VERT, CHARBON OU MARINE UNI
- OU À MINIS-CARREAUX EN GRIS, BRUN OU MARINE
- TAILLES 32 À 44

A. Gold

www.agold.ca

• 960, Ste-Catherine O. 866.7711 • Fairview Pte-Claire 695.9171 • Carrefour Laval 687.1482 • Centre Rockland 341.1441 • Promenades St-Bruno 653.1220 • Galeries d'Anjou 353.5050 • La Place Vertu 333.8515 • Mail Champlain, Brassard 466.2944 • Place Ste-Foy, Québec 418.650.0221 • No. 11, York, ByWard Market, Ottawa 613.562.4653 • Commandes téléphoniques de l'extérieur, composez sans frais 1.888.622.GOLD

Montréal métro



PHOTO ROBERT NADON, La Presse

Tomas Arbiato se plaint d'être contraint de fermer boutique à trente jours d'avis.

Les Atriums se meurent, les locataires sont inquiets

SOPHIE BROUILLET

Des marchands tenant boutique aux Atriums de la Place Dupuis se plaignent du nouveau gestionnaire du centre commercial.

Résiliation surprise d'un bail, rupture brutale d'ententes particulières conclues avec l'ancien propriétaire, mystère autour de l'avenir du centre commercial désaffecté, autant de mesures qui les laissent inquiets et amers.

Appartenant auparavant à Roycom, les Atriums, un petit complexe peu fréquenté de la rue Sainte-Catherine auxquels plusieurs locaux vacants donnent une allure très précaire, ont été achetés en août par la firme new-yorkaise Morris Bailey et confiés à la gestion de la Corporation immobilière Busac, de Montréal.

Alors que l'UQAM, qui occupe les étages supérieurs de l'édifice, s'apprête à déménager et à emporter avec elle une partie de la clientèle des commerçants, toutes sortes de rumeurs circulent quant à l'avenir du centre commercial. Déjà confrontés à une insécurité éprouvante, les commerçants indignés disent souffrir en plus de l'attitude cavalière du nouveau gestionnaire.

Propriétaire de la boutique de vêtements Angela et président du Regroupement des marchands des Atriums de la Place Dupuis, Tomas

Arbiato vient de recevoir, par huis-clos, un avis de résiliation de son bail, qui était renouvelable sur une base mensuelle en vertu d'une entente avec Roycom. L'ancien propriétaire lui avait également consenti une diminution de loyer en raison de la désaffectation dont souffraient les Atriums.

Sitôt en poste, la Corporation Busac a exigé que M. Arbiato acquitte un loyer complet, ce à quoi il assure avoir consenti pourvu qu'on lui permette de déménager dans un local mieux situé des Atriums. On lui a répondu que les locaux qui l'intéressaient étaient déjà loués, quoique plusieurs soient inoccupés depuis longtemps.

Les échanges se sont arrêtés là, dit le commerçant, jusqu'à ce qu'il reçoive l'avis de résiliation. « Ils me donnent trente jours pour quitter les lieux », se désolait-il, faisant ici allusion au délai prévu par la loi dans le cas d'un bail mensuel. « Je leur ai dit que ça ne me donne pas le temps de vendre ma marchandise, mais ils m'ont répété que je devais partir. »

Le propriétaire du magasin *L'Univers électronique*, Pierre Charaoui, a des problèmes semblables. En vertu d'une entente verbale avec Roycom, il profitait depuis près de deux ans d'une réduction de loyer de 30 %, à laquelle Busac a mis fin dès son arrivée. M. Charaoui a protesté et résisté. « On n'a rien voulu savoir », rapporte-t-il en étalant une mise en demeure reçue récemment, par laquelle on le

somme de payer le loyer entier et les arrérages remontant au mois d'août.

« C'est sûr que si le loyer augmente, je devrai hausser mes prix et la rentabilité de mon commerce diminuera énormément », explique-t-il en admettant que, tant de son côté que de celui de Busac, les efforts de communication ont été très limités.

« Qu'ils le veuillent ou non, les nouveaux propriétaires ont acheté le passé et les problèmes des Atriums », souligne Irène Marc, propriétaire depuis 12 ans de la boutique *Au kiosque du bas*, en dénonçant l'avis d'augmentation de loyer qu'elle vient de recevoir.

Pour sa part, le propriétaire du *Café suprême* des Atriums, Jean-Pierre Girard, en a surtout contre l'insécurité dans laquelle il a l'impression d'être maintenu. « On ne sait pas du tout ce qui se passera ici, dit-il. On entend dire qu'il y aura des travaux, de nouveaux locataires. J'ai essayé de rencontrer la Corporation, mais ils ne sont vraiment pas ouverts à la discussion. »

La Presse a pu joindre le président de la Corporation Busac, Michel Paquin, avant de rencontrer les commerçants. Il s'est limité à affirmer qu'il n'avait procédé à aucune augmentation de loyer et que seuls « certains locataires ne remplissant pas leurs obligations » avaient pu recevoir un avis d'éviction. M. Paquin n'a pas répondu aux appels répétés que *La Presse* lui a adressés à la suite des entrevues avec les commerçants.

Cure minceur du bottin téléphonique de l'île de Montréal

SOPHIE BROUILLET

Bell Canada se défend bien de vouloir soutirer davantage d'argent à ses abonnés en excluant de son nouveau bottin de Montréal les numéros des résidents de la couronne nord et de la Rive-Sud, un changement qui obligera vraisemblablement plusieurs usagers à payer plus souvent 75 cents pour avoir recours à l'assistance-annuaire.

Selon le porte-parole de Bell, Louis Arsenault, le nouvel indicatif régional 450 oblige la compagnie de téléphone à fractionner un annuaire qui serait autrement devenu trop épais. L'île de Montréal, la couronne nord et la Rive-Sud, qui figuraient jusqu'à maintenant dans le même annuaire, auront ainsi chacune leur propre bottin.

« On était déjà très serré avec l'ancien annuaire, les gens nous disaient que les caractères étaient petits et qu'ils n'arrivaient pas à lire », explique M. Arsenault, selon qui il aurait été impossible d'ajouter le nouveau code régional aux numéros touchés sans ajouter plusieurs pages.

Les abonnés ne recevront automatiquement que l'annuaire couvrant la région où ils habitent, mais pourront obtenir gratuitement, sur demande, le bottin des régions voisines. Bell justifie ce choix en invoquant des raisons écologiques et, étrangement, en soutenant que le nombre d'appels des usagers dans les régions voisines est très limité.

« On appelle toujours les mêmes personnes hors de l'île, et on connaît leur numéro, allègue Louis Arsenault en prenant l'exemple des abonnés montréalais. C'est très rare qu'on cherche le numéro d'un restaurant sur la Rive-Sud... »

Selon M. Arsenault, les abonnés ne seront pas non plus obligés d'avoir recours à l'assistance-annuaire plus souvent puisqu'ils

pourront consulter Canada 411, un service gratuit disponible sur Internet, et parcourir l'annuaire électronique de Bell avec l'appareil Vista 350. « L'assistance-annuaire est quelque chose d'optionnel », assure-t-il, même si plusieurs usagers n'ont pas accès aux services alternatifs.

La Fédération nationale des associations de consommateurs du Québec (FNACQ) réagit de manière mitigée au fractionnement de l'annuaire.

« En un sens, c'était exceptionnel qu'un seul bottin couvre toute la région métropolitaine », estime la directrice générale de la FNACQ, Nathalie Saint-Pierre, en soulignant qu'il y a normalement un annuaire pour chaque indicatif régional, un ratio avantageux d'un point de vue écologique.

Pour la FNACQ, le vrai problème est la tarification de l'assistance-annuaire, à laquelle elle s'est opposée par le passé et qu'elle continue de combattre en demandant que certains appels soient gratuits.

« De moins en moins de gens peu fortunés ont le téléphone parce que, de plus en plus, on facture chaque petit service », déplore Nathalie Saint-Pierre, qui fait valoir des données selon lesquelles 94 % des citoyens à petit revenu utilisaient le téléphone en mai 1998, pour 97 % en mai 1996.

« Soixante-quinze cents, c'est beaucoup trop cher, déclare Mme Saint-Pierre, surtout quand on nous dit que l'automatisation de l'assistance-annuaire entraîne une réduction des coûts du service. »

La FNACQ invite les citoyens à se plaindre du tarif du service 411, et à soutenir la plainte auprès du CRTC, auquel elle demande que l'assistance-annuaire soit gratuite dans un certain nombre de cas, notamment lorsqu'un numéro ne figure pas dans le bottin.

Le père Noël arrive en ville !

Le défilé de nuit du père Noël se mettra en branle ce soir à 19 h au pied de la tour du Stade olympique. Il comprendra plus de 500 participants, dix chars allégoriques tous illuminés et huit corps de tambours et clairons. Plus de 50 000 personnes sont attendues à ce cinquième défilé de nuit. Il se dirigera vers l'ouest par l'avenue Pierre-de-Coubertin, vers le sud par le boulevard Pie-IX, vers l'ouest par la rue Ontario et, vers 21 h, le défilé démarrera au lieu rue Saint-Germain. Demain, un autre défilé comprenant 11 chars allégoriques se tiendra au centre-ville à partir de 12 h 30 rue Sainte-Catherine, entre les rues Atwater et Saint-Urbain.

Des modifications seront apportées, à certaines heures, au parcours de plusieurs lignes d'autobus à l'occasion du défilé de samedi. Il s'agit des lignes suivantes : 350, 356, 358 et 360, de minuit à 5 h ; 57, de 5 h à 17 h ; 63, 90, 104, 108, 138 et 144, de 5 h à 15 h ; 150, de 6 h à 16 h ; 166, de 8 h à 16 h ; 66 et 107, de 9 h à 17 h ; 80, 129 et 165, de 9 h à 16 h ; 55,

de 9 h 45 à 16 h ; 61 et 168, de 10 h à 16 h ; enfin, il n'y aura pas de service sur la ligne 15 entre 9 h et 16 h. Les personnes qui se rendront au défilé sont invitées à utiliser le métro ; à cette occasion, il n'y aura pas de trains courts sur les lignes 1-verte et 2-orange.

Un groupe de facteurs de la région de Montréal participera au défilé de samedi pour ramasser les lettres que les enfants auront écrites au père Noël. Alors vite les amis, à vos plumes, à vos crayons... dépêchez-vous de lui écrire votre lettre. Et surveillez bien les facteurs qui prendront place dans le défilé. Le père Noël aimerait rappeler à tous ses petits amis de ne pas oublier d'inscrire leur adresse de retour afin qu'il puisse leur répondre jusqu'à son âge, c'est bien normal que la mémoire lui fasse parfois défaut ! Et si vous ne pouvez aller au défilé ou y remettre votre lettre à un des facteurs présents, écrivez-lui avant le 18 décembre à l'adresse suivante : Père Noël, pôle Nord, Canada, HOH OHO.

Têtes d'affiche

■ Quatre cartes de Noël aux couleurs de la Fondation du cancer du sein de Montréal ont été commandées à l'artiste montréalaise Susan Mitchell et sont mises en vente pour contribuer à la recherche sur le cancer du sein. Coût : 1,65 \$ l'unité. Renseignements : 286-2880, poste 333.

■ Au nombre des doyens de la scène politique municipale, le maire de Delson, Georges Gagné, a été l'objet d'une fête pour marquer ses vingt-cinq ans à la mairie et ses 50 années de vie publique. Natif de La Prairie, c'est en 1926 que sa famille s'est établie à Delson, qui n'était alors qu'une localité de 300 habitants. Delson compte maintenant 6800 résidents et son maire a vu ses entreprises prospérer avec la municipalité. Il partage son temps entre ses affaires et celles de ses concitoyens dont il se dit toujours à l'écoute. Mais tout était plus simple en 1949, alors qu'il lui suffisait de se rendre à l'hôtel pour rencontrer tous ses électeurs.



Georges Gagné

■ Bazar du centre d'action bénévole La Mosaïque, aujourd'hui de 9 h à 21 h, et demain de 9 h à 16 h, au centre Lajeunesse, 120, rue René-Philippe, à LeMoynes.

■ Ce dimanche, déjeuner organisé par le club Kin (Kinsmen) du Sud-Ouest de Montréal, au profit de L'Abri en ville, un organisme qui offre des services aux personnes atteintes de troubles psychiatriques. Le tout aura lieu de 7 h à 11 h 30, au Peel Pub, angle Sainte-Catherine Ouest et Peel. Coût : 3,50 \$.

■ Les frères Daniel et Patrick Plouffe, de Magog, viennent d'être consacrés « Épicier par excellence au Canada », le supermarché Métro-Plouffe de Magog ayant reçu le National Gold Award de la Fédération canadienne des épicier indépendants.



Patrick Plouffe

■ Une trentaine d'artistes, dont Nannette Workman, France Castel, Geneviève Paris, Breen Leboeuf, Marc Hamilton, Claude Gauthier, et Sylvie Tremblay participeront ce soir à un spectacle au profit du refuge pour femmes Chez Doris. Présenté au Medley, à compter de 20 h, le spectacle *Show au cœur*, initiative du chanteur Sinbad et de son gérant Jean-Daniel Rohrer, permettra de remettre des vêtements et articles de première nécessité aux femmes dans le besoin. Coût : 10 \$. Billets en vente à la porte.

■ Spécialisé dans le traitement des maladies des gencives, le dentiste Michel Couture, parodontiste associé d'un cabinet montréalais de parodontologie et d'implantologie (sans services de dentisterie), vient de recevoir le titre de « fellow-ship » de l'American College of Dentist.



Michel Couture

■ Demain, conférence sur les maladies inflammatoires de l'intestin,

offerte gratuitement par le comité médical de la section montréalaise de la Fondation canadienne des maladies inflammatoires de l'intestin. Prendront la parole : le Dr Benoît Panzini, gastro-entérologue ; Claude Duquette, psychologue ; Myriam Géhami, diététiste ; et Gilles Marc-Aurèle, pharmacien. Le tout aura lieu le samedi 14 novembre, au pavillon Hubert-Aquin de l'Université du Québec à Montréal (1255, rue Saint-Denis), local A-1850. Renseignements : 849-1707.

■ Dimanche, spectacle multiculturel pour juger du talent d'artistes d'ici représentant différentes facettes de la mosaïque culturelle montréalaise, offert gratuitement par le Conseil des arts du Canada. D'abord destiné aux diffuseurs de spectacles, cette série de mini-spectacles sert de vitrine aux artistes d'autres cultures. Représentations à 13 h et 23 h 30, à la Maison de la culture Frontenac. Entrée libre (places limitées). Renseignements : 872-7882.

■ Président et chef de la direction des supermarchés GP, Guy Pelletier (propriétaire de treize magasins d'alimentation) vient d'être réélu président de l'Association des détaillants en alimentation, qui re-

groupe 10 000 épicier québécois propriétaires.

■ Vendredi prochain, concert pour les oeuvres des Soeurs grises (Accueil Bonneau, maison du partage d'Youville, Maison grise, etc.) avec le Choeur polyphonique de Montréal et l'Ensemble vocal et instrumental de la chapelle de Montréal, le 20 novembre, à 20 h, à la basilique Notre-Dame. Chants sacrés et cantiques de Noël sont au programme. Coût : 25 \$ (50 \$ pour un siège réservé). Renseignements : 522-4401, 932-6216 ou 465-3375.

■ La fondation Émile-Z. Lavolette, qui vient en aide aux personnes démunies de la MRC Deux-Montagnes, vient de recevoir des dons, dont un de 1000 \$ des employés de Sears, de l'entreprise et sa clientèle ; un don de 627 \$ fruit de la vente de lave-vitre gracieusement offert par le magasin Zellers des Galeries Deux-Montagnes ; et une somme de 400 \$ résultant d'un spectacle de la commission scolaire des Patriotes.

Adressez vos communications à :
Têtes d'affiche
La Presse, 7, rue St-Jacques
Montréal H2Y 1K9

Denis LAVOIE

Montréal métro

Cinq attentats à l'explosif attribués aux Rockers

Des motards auraient notamment voulu se venger d'avoir été expulsés du restaurant Lanni

MARCEL LAROCHE

Au moins cinq attentats à l'explosif survenus à Montréal au cours des cinq derniers mois, dont deux au restaurant Lanni, seraient l'oeuvre de sympathisants du gang de motards des Rockers, filiale des Hells Angels.

L'arrestation de Sylvain Demers et Gino Gendron, soupçonnés d'être des artificiers amateurs frayant dans l'entourage des motards, pourrait même permettre aux policiers de la CUM d'élucider plusieurs autres crimes semblables perpétrés récemment dans la région de Montréal.

En mettant le grappin sur les suspects, la police a également saisi une bonne quantité de composantes d'explosifs, de la poudre servant à la fabrication de bombes artisanales, des armes de différents calibres chargées à bloc, 4000 \$ en argent ainsi que des stupéfiants valant un quart de million de dollars sur le marché de la rue.

Ce coup de filet a été réalisé à l'occasion de quatre perquisitions, tôt mercredi matin, dans des résidences de Montréal.

Les matières explosives ainsi qu'un fusil de calibre 12 ont été trouvés au domicile de Sylvain Demers, au 4270, rue Sainte-Catherine Est, tandis que deux revolvers, l'un de calibre 25 (muni d'un silencieux) et l'autre de calibre 45, l'argent et la drogue — principalement des capsules d'ecstasy — ont été saisis dans le logement de Gino Gendron, au 6604, rue Casgrain, à Montréal.

Longues recherches

La razzia est le résultat de plusieurs mois de recherches auxquelles ont participé des enquêteurs des sections des incendies criminels, de l'antigang, de la Division des rensei-



Les policiers de la CUM ont réussi un beau coup de filet, avant-hier, en saisissant armes de poing, carabines de gros calibre, composantes d'explosifs et stupéfiants au domicile des suspects.

PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse

gnements criminels et des policiers du projet HARM (Hells Angels-Rock Machine). L'enquête s'est penchée sur cinq attentats

à l'explosif survenus dernièrement dans l'île de Montréal. Le 9 juillet 1998, deux camionnettes de location, l'une appartenant à la

firme Ryder garée en face du 2225, rue Leclerc, et l'autre de la compagnie Tilden, immobilisée à l'angle des rues Desjardins et Ontario, dans l'Est, ont explosé en l'espace de quelques heures.

À quelques jours d'intervalle, le 25 août et le 16 septembre, c'est le restaurant italien Lanni, situé à l'intersection des rues Sherbrooke et Préfontaine, toujours dans l'Est, qui a été la cible d'individus qui y ont mis le feu. Le dernier incident remonte au 15 octobre dernier quand une luxueuse Jaguar garée dans une ruelle, à l'arrière du bar Pégase, 1659, rue Saint-Denis, a été endommagée par une explosion.

« C'est par vengeance ou par mesure de représailles que les individus ont agi, des motards ayant été expulsés du restaurant Lanni tandis que d'autres ont été impliqués dans une altercation au bar Pégase », a déclaré, hier, le commandant Douglas Hurley, responsable des crimes contre la propriété du SPCUM.

« Avec l'aide du laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale, nous avons comparé les types de détonations dans chacun des attentats, ce qui nous a permis de les relier aux suspects », a indiqué le lieutenant-détective Michel Bonneville, de la section des incendies criminels du SPCUM.

L'officier de police a cependant rappelé que l'enquête se poursuivait et que d'autres expertises étaient en cours pour tenter d'élucider d'autres attentats à l'explosif survenus au cours des derniers mois, aussi bien à Montréal que sur la Rive-Sud.

Demers et Gendron ont formellement été inculpés, hier, d'une kyrielle d'accusations de possession de stupéfiants, d'armes prohibées, de composantes de bombes artisanales et de menaces de mort, au palais de justice de Montréal.

Négociations intensives à l'Office d'habitation

CLAUDE-V. MARSOLAIS

Après toute une série de tentatives avortées ces derniers mois pour entreprendre des négociations intensives, il semble que cette fois ce soit bien parti entre l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM) et le syndicat des cols bleus.

En effet, d'après Michel Perreault, directeur du Service de gestion des immeubles, les parties se sont entendues sur un calendrier de négociations intensives qui démarre aujourd'hui pour se terminer le 21 novembre.

Mercredi, le syndicat a déposé un ensemble de propositions sur les points litigieux tels les heures de travail, les salaires, la sous-traitance et le partenariat. Aujourd'hui la partie patronale devrait y répondre.

Jusqu'à maintenant cinq articles de la convention ont fait l'objet d'une entente : la reconnaissance syndicale, le régime syndical, la procédure de règlement des griefs, l'arbitrage et les congés pour affaires publiques et humanitaires. Le sujet des libérations syndicales avait été écarté temporairement des discussions à la demande du conciliateur.

M. Perreault a soutenu que le moment était propice pour amener les parties vers un règlement puisque le climat de violence enregistré depuis le déclenchement de la grève, le 3 août, s'était grandement atténué. Il faut cependant noter que l'injonction obtenue par l'OMHM à l'endroit des 135 cols bleus est valide jusqu'au 7 décembre.

Les médecins du CHUM tiendront une journée d'étude lundi

HUGO DUMAS

Les médecins du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) tiendront une journée d'étude lundi, car le financement de toute la réorganisation clinique du centre soulève encore trop de questions auxquelles on doit répondre rapidement, confie un médecin du CHUM qui a contacté *La Presse* tard hier soir.

« La régie a annoncé aujourd'hui (hier) des investissements au CHUM pour une année seulement. Il n'y a rien à long terme, ça soulève encore trop de questions », rapporte ce médecin qui a participé à la réunion extraordinaire du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) du CHUM tenue hier soir.

En clair, les médecins exigent du gouvernement qu'il leur fournisse des engagements clairs quant au montage financier de toute la réorganisation du CHUM. La journée d'étude de lundi, qui doit commencer à 14h, servira notamment à se pencher sur d'éventuels moyens de pression que pourraient utiliser les médecins afin d'obtenir gain de cause.

La régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre a annoncé hier que 60,6 millions doivent être investis de façon prioritaire au Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) aussitôt que le conseil d'administration de la régie aura donné le feu vert à ce projet, le 26 novembre.

De cette enveloppe de 60,6 millions, environ 10 millions doivent être alloués à l'achat d'équipements médicaux et informatiques modernes.

À la mi-octobre, Québec avait assuré qu'il verserait quelque 300 millions pour la transformation de l'Hôtel-Dieu en centre ambulatoire et le réaménagement des pavillons Saint-Luc et Notre-Dame. Montant toutefois déboursé graduellement pendant les cinq ans que nécessitera le projet de réorganisation clinique du CHUM.

Et pourquoi une journée d'étude lundi ? « Parce que c'est une journée fériée au CHUM et que les patients n'en souffriront pas », prétend ce médecin, qui a préféré taire son identité.

La greffière de Greenfield Park reprendra son poste

RIMA ELKOURI

La greffière de Greenfield Park, Carole Leroux, suspendue avec solde depuis la fin septembre devant des allégations d'apparence de conflits d'intérêts, pourra reprendre ses fonctions à la Ville.

C'est la décision qu'a prise hier soir le conseil municipal lors d'une assemblée extraordinaire. Le renvoi de la greffière est donc suspendu et son congé sera payé et non déduit de ses jours de vacances.

Le 29 septembre, le conseil municipal avait décidé de maintenir sa décision de suspendre Mme Leroux, malgré un avis juridique qui affirme que sa relation amoureuse avec le maire Marc Duclos ne constitue pas nécessairement un conflit d'intérêts.

Hier, il était clair qu'on tenait à clore ce dossier « chaud ». Seul un conseiller s'est abstenu de se prononcer sur la question.

« C'est une excellente employée qui est aimée de tout le monde. Il y a d'autres questions importantes à Greenfield Park »,

a déclaré la conseillère Mireille Carrière de l'Équipe Greenfield Park — qui a fait élire trois conseillers sur six le 1^{er} novembre et dont le chef est Jean-Marc Lemieux, l'ex-mari de la greffière.

Le maire Marc Duclos, qui a quitté la salle du conseil lorsque cette question a été abordée, était visiblement soulagé au sortir de cette première réunion du nouveau conseil municipal. « On va enfin pouvoir passer à autre chose... Comme le budget ! » a-t-il lancé, la mine réjouie.

GODIVA
Chocolatier

POUR CHACUN, IL Y A LE CADEAU PARFAIT. LE VOICI DEVANT VOUS.

Arrêtez de chercher. Rangez votre liste. Le goût inimitable et délicat de Godiva provoque la même réaction « Godiva! Comment le saviez-vous? » Arrêtez-vous dans votre boutique locale Godiva ou dans les meilleurs grands magasins. Pour commander un cadeau ou pour trouver une boutique Godiva près de chez vous, appelez-nous au 1-800-9-GODIVA ou rendez-nous visite à www.CODIVA.com ou AOL (Keyword: GODIVA).

1 lb. Gold Ballotin - \$39.00

L'ÉVÉNEMENT CUISINE!

ACHETEZ DIRECTEMENT DE L'IMPORTATEUR ET ÉCONOMISEZ!

Ensemble de wok antiadhésif 3 pièces **1299\$** (Cour. 29,99\$)

Casserole anti-adhésive pour lasagne / rôtir avec grille **1799\$** (Prix cour. 39,99\$)

Ens. de 3 poêles à frire (8", 10", 12") **2499\$** (Cour. 49,99\$)

Coutellerie en acier inox Service pour 6 Choix de manches: bleu, gris, bourgogne, vert ou perle **2999\$** (Cour. 59,99\$)

Service en porcelaine 20 pièces **1999\$** (Cour. 39,99\$)

Service de vaisselle en fine porcelaine pour 8 **5999\$** (Cour. 149,99\$)

Service de vaisselle en fine porcelaine 118 pièces **16999\$** (Cour. 599,99\$)

Batterie 10 pièces en acier inox 18/10 **24999\$** (Cour. 599,99\$)

Marmite 16 pintes **Gratuit!** (Valeur de 100\$)

Service à punch en verre, 27 pièces **1799\$** (Cour. 39,99\$)

Ens. de bar 18 pièces **999\$** (Cour. 19,99\$)

Bols et plats de service en verre gaufré **1499\$** (Cour. 29,99\$)

Accessoires de cuisine en marbre À compter de **599\$** (Cour. jusqu'à 19,99\$)

Casseroles en acier inox avec couvercles en verre trempé Vendues à l'unité **2999\$** (Cour. jusqu'à 159,99\$)

Batterie de qualité supérieure 17 pièces Acier inox 18/10 Garniture dorée **59999\$** (Cour. 1499,99\$)

BENIX & Co. IMPORTATEURS D'ARTICLES MÉNAGERS DE QUALITÉ

7335 BOUL. DÉCARIE angle Jean-Talon station Namur

3213 AUTOROUTE 440 Chomedey, en face du Carrefour Laval, à côté de Yellow Plus

PASSEZ À L'UN DE NOS 2 MEGA-ENTRÉPÔTS! DEUX IMMENSES MAGASINS REMPLIS D'OBJETS!

Landi-mercredi 10 h - 18 h Jeudi-vendredi 10 h - 21 h Samedi 9 h - 17 h Dimanche 10 h - 17 h Faites vite pour profiter du meilleur choix. Nous pouvons limiter les quantités.

Laval/Lanaudière

Laval va finalement en appel d'offres pour ses contrats en ressources humaines

ANDRÉ CÉDILOT

En situation illégale depuis huit mois, la Ville de Laval s'est finalement décidée à faire ses devoirs en publiant un appel d'offres concernant les contrats en ressources humaines qu'elle accorde au même consultant depuis 12 ans.

Le cahier de charges énonçant les conditions auxquelles doivent se soumettre les éventuels soumissionnaires, et dont *La Presse* a obtenu copie, compte 71 pages. Il est disponible depuis le 4 novembre à l'hôtel de ville de Laval. L'ouverture des soumissions se fera le 24 novembre, à midi.

L'offre de la Ville s'adresse uniquement aux spécialistes qui ont leurs bureaux à Laval et une expérience d'au moins cinq ans en gestion des ressources humaines et des relations de travail. Le candidat choisi doit avoir un chiffre d'affaires minimal de deux millions.

Il s'agit d'un contrat de trois ans qui peut être reconduit pendant 12 autres mois au gré de l'administration municipale. En échange, la firme s'occupe de gérer les rela-

tions de travail de l'ensemble de quelque 2000 employés de la Ville répartis dans neuf syndicats et deux organismes regroupant les hauts dirigeants de la police et des pompiers.

La Ville demande aussi à l'entreprise privée de s'occuper des dossiers de santé et de sécurité du travail, ainsi que des programmes d'aide aux employés. Outre le personnel de soutien, la firme doit nommer trois personnes pour assumer en permanence la bonne marche de ces services.

Depuis 1986, même si la Ville a son propre service du personnel (on y retrouve une quarantaine d'employés), la firme Dunton, Rainville, Laporte et Larouche — elle porte ce nom depuis deux ans — se charge de ces dossiers moyennant des honoraires qui ont atteint l'an passé 1,5 million.

À l'origine, le groupe de Gilles Laporte (ancien sous-ministre du Travail) avait été engagé sous le règne du maire Claude U. Lefebvre pour dépanner la direction qui en avait plein les bras avec les dossiers de santé et de sécurité du travail (CSST). Leurs responsabilités se sont étendues au fil des années à la négociation des conventions collectives et au règlement des griefs.

Le rapport Martin, publié en 1995, avait d'ailleurs remis en

question l'importance du rôle de cette entreprise à Laval et surtout les coûts de ses nombreux mandats, surtout le dossier CSST, pour les contribuables lavallois. On avait même parlé « d'apparence de favoritisme ».

En vertu des dispositions de la loi 137 adoptée il y a un an concernant l'octroi de contrats de services professionnels de 100 000 \$ et plus, l'administration du maire Gilles Vaillancourt se devait d'aller en appel d'offres au début de l'année. Même si les avis juridiques de son contentieux sont clairs, la Ville a attendu 11 mois pour se conformer à cette nouvelle disposition.

Entre-temps, comme l'a rapporté *La Presse* au début d'octobre, la Ville a dû cesser de payer certaines factures de la firme Dunton, Rainville. Au moment de la publication de ces articles, et encore aujourd'hui, la Ville lui devrait environ 500 000 \$.

Selon le principal porte-parole de la Ville, la firme Dunton, Rainville a touché depuis le début de l'année 380 000 \$. « Il existe des dispositions transitoires qui permettent de terminer les mandats déjà commencés », a expliqué M. Pierre René-De Cotret. Selon lui, « il n'y a pas eu d'arrêt de paiements, tout se déroulement normalement ».

Landry négocie l'achat du dépotoir par Saint-Jean-de-Matha

ISABELLE HACHEY

En pleine campagne électorale, le vice-premier ministre Bernard Landry a rencontré deux fois, en privé, les élus du village de Saint-Jean-de-Matha, afin de régler l'épineux dossier du dépotoir de la société Bérou Construction.

Le 4 novembre, le ministre de l'Environnement et de la Faune, Paul Bégin, a été sévèrement blâmé dans un jugement de la Cour supérieure, pour avoir autorisé le transfert de 40 000 mètres cube de déchets dans une partie du dépotoir de Bérou fermée depuis 1993. Malgré ses bonnes intentions, le ministre Bégin aurait dû consulter la municipalité, commander une étude d'impact et tenir des audiences publiques, a conclu le juge Jean-Pierre Sénécal.

Le vice-premier ministre a rencontré le 7 et le 11 novembre les autorités de Saint-Jean-de-Matha, dans la région de Lanaudière. Les négociations portent sur l'acquisition du dépotoir par la municipalité, qui n'aurait ainsi plus à craindre que Bérou y enfouisse davantage de déchets. Plusieurs options sont sur la table, affirme le maire Normand Champagne. Il pourrait s'agir d'une aide financière directe ou d'un financement de projet récréotouristique, par exemple.

La candidate libérale du comté de Berthier, Sylvie Thouin, a sauté sur l'occasion pour dénoncer ce « cadeau empoisonné ». Elle juge « scandaleux » que le gouvernement offre à la munici-

palité de devenir responsable de cette « bombe à retardement ». « Des écoulements de lixiviats ou un éboulement dans les prochains mois ou les prochaines années pourrait signifier une catastrophe humaine et financière pour la municipalité et sa population », dit la candidate, qui tente de ravir le siège du péquiste Gilles Baril, un protégé de M. Landry.

Selon Mme Thouin, le ministre Landry aurait offert 500 000 \$ à la municipalité, qui devrait déboursier quant à elle 400 000 \$ pour devenir propriétaire du lieu. Ces chiffres sont toutefois niés par le maire Champagne, qui n'est pas chaud à l'idée de devenir la cible d'un débat électoral. « M. Landry a offert d'aider la municipalité pour trouver une solution, mais il ne nous tord pas un bras pour étouffer l'affaire, ce n'est pas ça. » Les négociations sont d'ailleurs loin d'être terminées, puisque la municipalité exige que le MEF demeure responsable du dépotoir pour les prochaines années. Une nouvelle rencontre avec des fonctionnaires du MEF est prévue jeudi.

Bérou est prête à vendre son dépotoir, mais pas à rabais, affirme le porte-parole de la compagnie, Me Alain Chevrier. Mais si le gouvernement et la municipalité ne réussissent pas à s'entendre, les craintes des Mathalois pourraient bien se concrétiser. Bérou n'ayant pas abandonné, « pour l'instant », ses projets d'agrandissement.

La maison incendiée d'un Hells Angel est à vendre

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Les personnes intéressées à acheter la maison du Hells Angel Michael Lajoie-Smith, située au 1245, du Lac-de-Mai, à Laval, pourront la visiter aujourd'hui et demain, entre 10 h et 15 h.

Mais, pour entrer dans cette somptueuse habitation du quartier Fabreville, il faut prendre rendez-vous avec Richard Pesant, de la Direction des acquisitions des biens et de gestion des surplus du gouvernement du Québec, au 514 873-8325. Une quarantaine de personnes l'ont déjà fait.

En juin, la Cour du Québec a autorisé l'État à procéder à la vente de ce domaine acheté avec de l'argent provenant des produits de la criminalité. Le 14 octobre, la maison, vidée de son contenu, a été la cible d'un incendie criminel qui a causé des dommages considérables.

Lajoie-Smith, parrain des Death Riders, club affilié aux Hells, est actuellement en prison.

La mise de départ pour cette résidence est de 72 000 \$. Elle comprend notamment une salle à manger, une cuisine, une salle familiale, trois salles de bains, quatre chambres à coucher et une salle de jeux. On y trouve aussi une piscine creusée.

Chaque soumissionnaire devra remplir un formulaire accompagné d'un chèque visé, d'un mandat ou d'une traite de 2500 \$, à l'ordre de FSG Direction des acquisitions. Le gagnant devra payer le solde à la signature de l'acte de vente, alors qu'on remettra les 2500 \$ aux autres. Les soumissions doivent parvenir au 1500-H, rue Jean-Talon-Nord, local 1,12, Sainte-Foy, avant 15 h, le 12 décembre.

Au rôle municipal, le terrain est évalué à 21 500 \$ et la maison à 198 000 \$, mais M. Pesant estime à au moins 60 000 \$ les réparations nécessaires. Les taxes municipales sont de 4326,76 \$ et les taxes scolaires de 771,05 \$.



Prend fin dimanche

Des casseroles pour l'éternité et des articles de cuisine parmi les meilleurs au monde. Faite d'acier inoxydable pur de grande qualité et assortie d'une garantie de 25 ans.

La chaleur rapide et uniforme vous donne un meilleur contrôle de la cuisson. À la fois élégants et durables.

Réalisez des économies tout en découvrant une batterie de cuisine que vous utiliserez tous les jours... et que vous adorerez pour la vie.

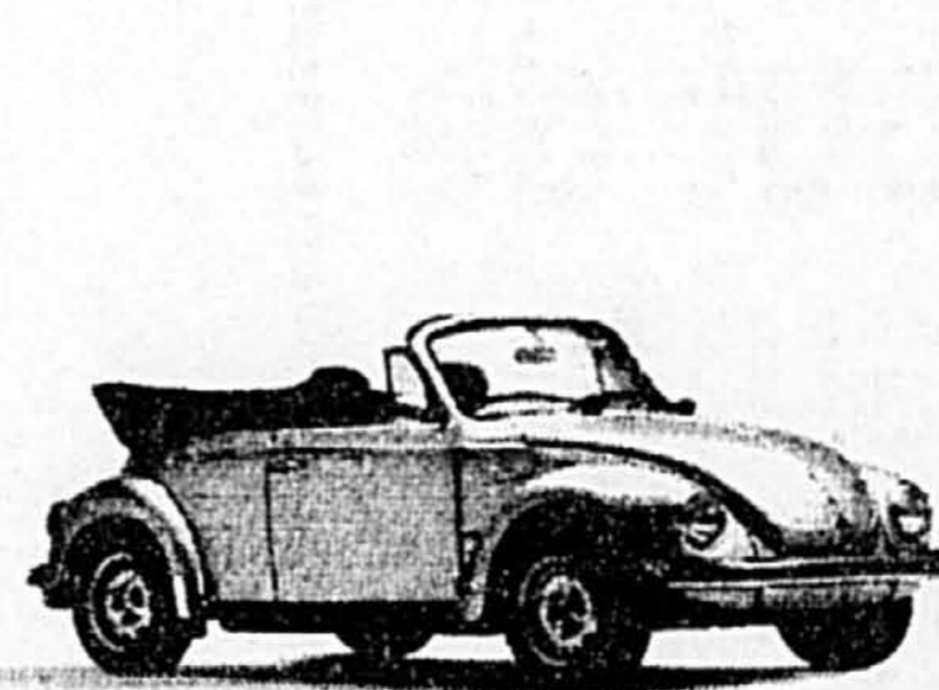
De 40 à 70 % de réduction du prix courant, du 12 au 15 novembre



PADERNO

ARTICLES EN VEDETTE : la sauteuse de 1 litre à 24,50 \$ seulement - prix courant : 82 \$ (limite de 20 par jour à chaque magasin et une par client). Faites-en l'essai! **NOUVEAU!** Les rôtissoires Paderno (trois tailles) et le nettoyeur à acier inoxydable Paderno. Plus de 40 différents articles offerts à prix d'aubaine, la plupart à moins de 75 \$.

Maurice Lacroix. Les classiques de demain.



VW Coccinelle décapotable, 1973, Karmann



Miros no 89746-6701

Miros de Maurice Lacroix : boîtier et bracelet en acier inoxydable, verre en saphir irrayable, étanche jusqu'à 50 m. Offerte en version pour homme et femme. Wittnauer International, Toronto. Fax sans frais 1 800 363-1313.

MAURICE LACROIX
Switzerland

• MONTRÉAL Bijouterie Laviguer, Lucas Joailliers / Ogilvy, Bijouterie Bassi Inc., Bijouterie Style Ltée., Monecor Wing Thai Inc. • QUÉBEC Bijouterie Jean-Claude Gagnon • SHERBROOKE Ronald Fortier Inc. • ST-JÉRÔME Bijouterie Giroux • VICTORIAVILLE Bijouterie L.R. Meliver • GRANBY Bijouterie Ronald Gervais • STE-FOY Bijouterie Webster • ST-BRUNO Gérard & Fils

Que! est le détaillant le plus près de chez vous? Vous désirez acheter mais il vous est impossible de profiter du solde? Composez le 1 800 263-9768. Télécopieur : (902) 629-1502; site Web : www.paderno.com

AMOS
Azalée
Place Centre Ville
82 1ère Ave Est
(819) 732-2819
jeu/ven 9 h à 21 h
sam 9 h à 17 h
dim 12 h à 16 h

COTE ST-LUC
Quinc Rona
Cote St-Luc
7005 Chemin Cote St-Luc
(514) 487-7662
jeu/ven 9 h à 21 h
sam 8 h 30 à 17 h
dim 10 h à 17 h

DRUMMONDVILLE
Boutik Electric
139 Heriot
(819) 472-4244
jeu/ven 9 h à 21 h
sam 9 h à 17 h

GRANBY
Lamoureux
Servicentre
32 Boul Pie-IX
(450) 378-4438
jeu/ven 9 h à 21 h
sam 9 h à 17 h
dim 11 h à 16 h

JOLIETTE
Boutik Electric
Les Galeries de Joliette
1075 Boul Firestone
(450) 759-6561
jeu/ven 9 h 30 à 21 h
sam 9 h à 17 h
dim 12 h à 17 h

LACHUTE
Farmer Supply Co.
520 Lafleur
(450) 562-5221
jeu/ven 8 h 30 à 21 h
sam 8 h 30 à 17 h
dim 10 h à 15 h

LAC MEGANTIC
Boutik Electric
5441 Frontenac
(819) 583-5678
jeu/ven 9 h à 21 h
sam 9 h à 17 h
dim 12 h à 16 h

LAPRAIRIE
Mr. Rasoir
775 Boul Tachereau
(514) 659-2272
jeu/ven 9 h à 21 h
sam 9 h à 17 h

LAVAL
Boutik Electric
Centre Laval
1600 Le Corbusier
(450) 978-5159
jeu/ven 10 h à 21 h
sam 9 h à 17 h
dim 12 h à 17 h

LONGUEUIL
Rona: Place
Longueuil
825 St. Laurent
(450) 670-7662
jeu/ven 9 h à 21 h
sam 9 h à 17 h
dim 12 h à 17 h

LOUISEVILLE
Les Ateliers
J-Pierre Arsenault
52 St-Marc
(819) 228-4456
jeu/ven 9 h à 21 h
sam 9 h à 17 h

MONT-LAURIER
Atelier Gema
395 Rue Du Pont
(819) 623-6622
jeu/ven 8 h 30 à 21 h
sam 8 h 30 à 17 h

MONTREAL
Clinique de la
Casserole Inc
7561 rue St. Hubert
(514) 270-8544
jeu/ven 9 h 30 à 17 h
30
sam 9 h 30 à 16 h 30
Importations J.P.
4255 Bolanger Est
(514) 722-1711
jeu/ven 9 h 30 à 21 h
sam 9 h 30 à 17 h
dim 12 h à 17 h

La Soupière
1611 St. Catherine Ouest
(514) 933-7885
jeu/ven 10 h à 21 h
sam 10 h à 17 h
dim 11 h à 17 h

MONTREAL NORD
Tresors De
Ma Maison
3301 Est Fleury
(514) 321-4373
jeu/ven 9 h à 21 h
sam 9 h à 17 h
dim 12 h à 17 h

MONT ST-HILAIRE
Quinc Rona-Luc
Arpin
280 Boul. Laurier
(450) 464-5117
jeu/ven 8 h 30 à 21 h
sam 8 h 30 à 17 h
dim 10 h à 16 h 30

POINTE CLAIRE
Ares Kitchen
Supplies
2355-A route trans
canadienne
Mega Centre
des sources
(514) 695-5225
jeu/ven 9 h à 21 h
sam 9 h à 17 h
dim 12 h à 17 h

**ROUYND-
NORANDA**
Boutik Electric
Promenade du Cuivre
100 Rue du Terminus
(819) 762-1152
jeu/ven 9 h 30 à 21 h
sam 9 h 30 à 17 h
dim 12 h à 17 h

SHERBROOKE
Monsieur Chaudron
1030 rue King Est
(819) 346-5913
jeu/ven 9 h 30 à 21 h
sam 9 h 30 à 16 h 30

ST-EUSTACHE
Boutik Electric
127 St-Laurent
(450) 491-3355
jeu/ven 9 h à 21 h
sam 9 h à 17 h
dim 12 h à 17 h

**ST-JEAN SUR
RICHELIEU**
Landry Repare Tout
825 St-Jacques
(514) 346-2005
jeu 8 h 30 à 17 h 30
ven 8 h 30 à 20 h
dim 9 h à 15 h

ST-THERESE
Centre Electro
Culinaire
Place Elite
95 Boul Labelle
(450) 430-2932
jeu/ven 9 h 30 à 21 h
sam 9 h à 17 h
dim 11 h à 17 h

TRACY
Quinc Rona
Julien Mandeville
7005 Ave Plaza Tracy
(450) 742-3715
jeu/ven 8 h 30 à 21 h
sam 8 h 30 à 17 h

TROIS RIVIERES
Boutik Electric
Centre les rivières
4125 Boul des Forges
(819) 374-2545
jeu/ven 9 h 30 à 21 h
sam 9 h à 17 h
dim 12 h à 17 h

VALLEYFIELD
A.H. Besner
18 Rue Nicholson
(514) 861-3182
jeu/ven 9 h 30 à 21 h
sam 9 h 30 à 17 h

VARENNES
Fascination Cuisine
Galeries Varennes
2020 Rene Gaultier
(450) 929-2942
jeu/ven 9 h 30 à 21 h
sam 9 h à 17 h
dim 11 h à 17 h

VERDUN
Rona de la
Promenade
4050 Wellington
(514) 362-9291
jeu/ven 9 h à 21 h
sam 9 h à 17 h
dim 10 h à 17 h

VICTORIAVILLE
Boutik Electric
Carrefour des
Bois Francs
475 Boul Jutras Est
(819) 751-2321
jeu/ven 9 h 30 à 21 h
sam 9 h à 17 h
dim 13 h à 16 h

WESTMOUNT
Boutique la Cucina
388 Victoria
(514) 931-9132
jeu/ven 9 h à 19 h
sam 9 h à 17 h
dim 9 h à 17 h

Motard accusé de meurtre

YVES BOISVERT

Steve Boies, un motard qui aspirait à devenir un Rocker (club école des Hells Angels), et qui a tenté de devenir délateur une fois arrêté, fait maintenant face à une accusation de meurtre.

Arrêté le 5 décembre 1997, Boies, 33 ans, s'est aussitôt mis à faire des confidences à la police, dans l'espoir d'obtenir un contrat de délateur.

La Couronne a d'abord cru Boies et, sur la base de sa délation, deux motards proches des Rockers, Danny Decelles et Jérôme Pelletier, ont été accusés du meurtre d'un petit revendeur de drogue du nom de Steve Arsenaault.

Mais, bien vite, la Couronne a jugé non fiables les propos de Boies, au point où les deux accusés ont été libérés. Boies disait avoir été un témoin inoffensif de ce meurtre, mais le mois dernier, la Couronne concluait que Boies en était un participant et il est maintenant le seul accusé !

Boies a dit à la police avoir aidé à préparer les meurtres des gardiens de prison Diane Lavigne et Pierre Rondeau ; il a également impliqué trois motards dans une tentative de meurtre et dénoncé sa propre participation à l'évasion du Hells Richard Vallée. La Couronne ne lui fait plus confiance et sa tentative de devenir délateur s'est retournée contre lui. Il subira son enquête préliminaire cet hiver.

Agent de chez Secur épinglé

HUGO DUMAS

Après une longue enquête, des policiers de la Communauté urbaine de Montréal (CUM) ont récemment passé les menottes à un agent de la compagnie Secur qu'ils soupçonnent d'avoir fourni des informations confidentielles sur des clients de son employeur à de présumés complices !

Le complot a été éventé vendredi, vers 10 h, par les policiers, devant un commerce de Boucherville. Les suspects ont été arrêtés avant même d'avoir mis les pieds dans l'établissement. Selon le SPCUM, l'agent de Secur, Richard Chouinard, 40 ans, s'était associé à deux récidivistes de Saint-Léonard, Jacques Villeneuve, 56 ans, et Jean Pictou, 47 ans, dans le but de commettre des vols d'argent.

« Comme il travaillait pour Secur, il en connaissait beaucoup sur les activités des compagnies. Il savait où se trouvaient les gros montants d'argent », explique le lieutenant-détective Normand Thibault de la section des vols qualifiés du SPCUM. Le trio a comparu samedi matin à Montréal sous des accusations de complot dans le but de commettre un acte criminel et de possession d'arme.

TAPIS PERSANS
SHERVIN TAPIS, importateur et distributeur vous ouvre les portes de son entrepôt.
Aujourd'hui, demain de 11 à 18 h et dimanche de 12 h à 17 h
 Tapis de qualité tel que Isfahan, Ghum, Tabriz
A PRIX IMBATTABLE !
 3850, Jean-Talon O., porte 125
 (514) 737-4290 • (514) 842-9384

loto-québec		résultats	
649	Tirage du 98-11-11	GAGNANTS	LOTS
3 5 6 12 14 30		6/6 1	5 000 000,00 \$
		5/6+ 13	46 230,60 \$
		5/6 528	910,60 \$
		4/6 24 084	38,20 \$
		3/6 385 375	10,00 \$
Numéro complémentaire: 19		Ventes totales: 17 467 575 \$	
		Prochain gros lot (appr.): 2 200 000 \$	
49	Tirage du 98-11-11	GAGNANTS	LOTS
1 6 16 29 31 48		6/6 0	1 000 000,00 \$
		5/6+ 0	50 000,00 \$
		5/6 10	500,00 \$
		4/6 1 019	50,00 \$
		3/6 19 486	5,00 \$
Numéro complémentaire: 17		Ventes totales: 555 725 \$	
PANCO	Tirage du 98-11-12	Extra	Tirage du 98-11-11
2 4 9 10 11		NUMÉRO: 459331	
13 16 26 28 30	Tirage du 98-11-12	Extra	Tirage du 98-11-12
31 34 41 47 51	3 4	NUMÉRO: 974488	
56 57 60 62 65	461 3752		
TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec			
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de départ entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.			

****VENTE D'AVANT NOËL****

GRANDE LIQUIDATION DE TAPIS PERSANS

Embargo commercial États-Unis / Iran
 Un grossiste local a importé récemment plusieurs cargaisons de tapis persans de qualité afin de les mettre sur le marché au Canada. En raison de l'EMBARGO COMMERCIAL ETATS-UNIS/IRAN, les tapis persans venant d'Iran ne peuvent être vendus aux États-Unis, ce qui a permis à un grossiste local d'acheter ces tapis à prix spécial. Cependant, comme les objectifs prévus n'ont pas été atteints et que plusieurs commandes en gros ont été annulées, cette société éprouve des problèmes. Afin de respecter ses obligations financières envers ses fournisseurs de l'étranger et pour minimiser ses pertes, elle nous a confié le mandat de liquider sans délai ces lots de tapis par

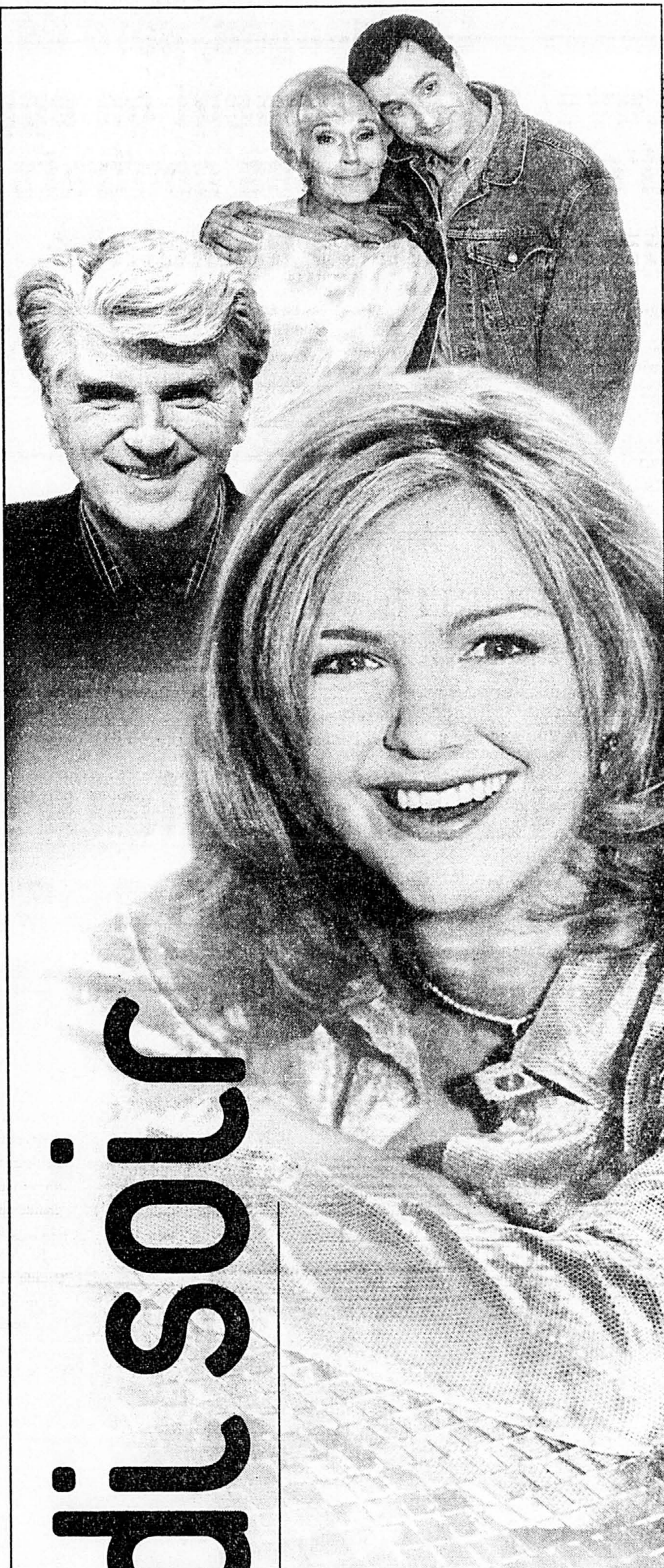
VENTE PUBLIQUE

TAPIS PERSANS ET ORIENTAUX entièrement tissés main

Tapis de grandes et moyennes dimensions, de 5' x 3' à 12' x 16', qui plairont aux plus exigeants. Cette vente comprend: Oum en soie, Tabriz, Naghshen laine et soie, Tabriz Mahi, Kashan, Nain laine/soie, Mashad, Kerman, Malayer, Ardabil, Hanz, Meshkin. Plus certaines pièces antiques, Isfahan base en soie et plusieurs tapis tribaux et tapis de passage jusqu'à 22' de longueur.

Tous les tapis 100\$ à 1 500\$

Premiers arrivés, premiers servis
 Vendredi 13 novembre 1998 - 13 h à 20 h
 Samedi 14 novembre 1998 - 11 h à 19 h
Hôtel Ruby Foo's
 7655, boul. Décarie, Montréal
 (514) 731-7701



vendredi soirs

Maman chérie

19h

Adaptation : Marc F. Gélinas
 Collaboration aux dialogues : Jean-Pierre Plante
 Réalisation-coordination : Louis Plamondon

Kamikazes

19h30

Animation : Serge Chapleau
 Réalisation : Philippe-Louis Martin

La Fureur

20h

Animation : Véronique Cloutier
 Réalisation : Pierre Gagnon et Daniel Barrette

Radio-Canada vous en met plein la vie



Pour savoir tout de suite si Bouchard a encore des problèmes avec les médecins



LES NOUVELLES DE L'HEURE

membre du groupe TVA

2699610-M

2699610-M

Maurice Champagne, père de la Charte des droits, est mort

SOPHIE BROUILLET

Des personnalités de divers milieux ont rendu hommage hier à l'un des architectes de la Charte québécoise des droits de la personne, Maurice Champagne, engagé au cours de sa vie dans de nombreuses causes sociales et mort dans des circonstances tragiques à 62 ans.

Le corps de M. Champagne, disparu depuis la mi-octobre, a été retrouvé le 1^{er} novembre dans le fleuve Saint-Laurent, près de la tour de l'Horloge du Vieux-Montréal. On a pu l'identifier le 4 novembre, mais ses proches ont mis une semaine avant de faire publiquement l'annonce de sa mort. Le coroner Claude Paquin enquête, mais il s'agit vraisemblablement d'un suicide, l'homme ayant laissé derrière lui une note dans laquelle il exprimait sa détresse.

« Le Québec perd un grand humaniste, a

déploré hier le premier ministre Lucien Bouchard, faisant allusion à la lutte de M. Champagne pour les droits fondamentaux et contre les iniquités sociales. Sa quête d'un monde plus équitable a marqué toute sa carrière, toute son oeuvre. »

La présidente de la Ligue des droits et libertés du Québec, Lucie Lemonde, a pour sa part rappelé que M. Champagne a donné à son organisme une ligne directrice nouvelle lorsqu'il l'a dirigé, dans les années soixante-dix (l'organisation s'appelait alors Ligue des droits de l'homme).

« La Charte québécoise est unique au Canada en ce qu'elle fait intervenir des droits économiques et sociaux, comme le droit à un niveau de vie décent, a-t-elle souligné. La Charte canadienne parle pour sa part de droits civils et politiques, de garanties judiciaires. Elle est plus traditionnelle. »

Selon Mme Lemonde, Maurice Champagne a aussi changé

les moyens de pression de la Ligue, peu portée, avant son passage, à intervenir sur le terrain politique. « Il avait de nombreux contacts avec les politiciens, et il semble qu'il ait obligé le ministre de la Justice de l'époque, Jérôme Choquette, à adopter la Charte québécoise des droits de la personne. »

Adjointe et amie de M. Champagne, Monique Rochon parle elle aussi d'un grand communicateur. « Il avait le don de rassembler les gens autour d'idées inédites », dit-



Maurice Champagne

elle, se souvenant des combats menés par la Ligue lors de son passage, sur les terrains du droit à l'avortement et du droit des réfugiés, ainsi que dans le dossier de la langue.

M. Champagne a aussi rédigé plusieurs essais, notamment au sujet des relations hommes-femmes.

L'ayant bien connu, l'ancien président de l'Union des écrivains du Québec, Bruno Roy, s'en souvient comme d'un homme engagé capable de positions très tranchées. Comme d'autres connaissances, il avait entendu dire au cours des derniers mois que M. Champagne, séparé de son épouse et souffrant de problèmes de santé, se sentait seul et éprouvait une certaine détresse. « Il était secret, mais il devait beaucoup souffrir », dit-il.

À la demande des proches du défunt, la Ligue des droits et libertés a accepté de mettre sur pied un fonds Maurice-Champagne au profit de causes sociales.



SÉCURITÉ
5 ÉTOILES

La Sienna est la seule mini-fourgonnette 4 portes à obtenir une cote de 5 étoiles de la National Highway Traffic Safety Administration.



Des freins ABS super-efficaces sont de série sur la Sienna.

LA MINI-FOURGONNETTE
LA PLUS SÉCURITAIRE
JAMAIS TESTÉE



Lors de tests de collisions graves, l'Insurance Institute for Highway Safety a classé la Sienna en tête de toutes les mini-fourgonnettes jamais testées.

Nos ingénieurs ont dû être des anges gardiens dans une autre vie.

LA MINI-FOURGONNETTE LA PLUS SÉCURITAIRE JAMAIS TESTÉE PAR L'I.I.H.S.*

MEILLEUR CHOIX

	BON	ACCEPTABLE	PASSABLE	MAUVAIS
Test de collision frontale déportée Résultats relatifs aux blessures				
Structure/cellule de sécurité	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Système de retenue/mannequins	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Protection enregistrée:				
Tête/cou	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Thorax	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Jambe/pied gauches	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Jambe/pied droits	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Évaluation d'ensemble Comparaison avec d'autres mini-fourgonnettes	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

***Insurance Institute for Highway Safety**
Visitez le site Web de l'Insurance Institute pour obtenir les résultats complets des tests effectués sur la Toyota Sienna et sur d'autres mini fourgonnettes populaires. www.hwysafety.org

Sienna CE 4 portes 1999 avec groupe de valeur

27 370 \$*

Avec V6 de 194 ch, régulateur de vitesse, climatiseur jumelé et plus

Quand on met comme point de départ un habitacle en acier renforcé à haute résistance et des essais de collision à des vitesses plus élevées que celles des normes gouvernementales, c'est que la sécurité est une obsession. Et quand l'Insurance Institute for Highway Safety des É.-U. a effectué ses tests sur la Sienna à 64 km/h, on n'a constaté que des dommages minimes à l'habitacle et pour ainsi dire aucune blessure aux occupants. La dernière chose à laquelle vous voulez penser, mais la première de nos préoccupations.

SIENNA
LA QUALITÉ, C'EST LA LIBERTÉ

TOYOTA
1 888 TOYOTA-8 • www.toyota.ca

PEA

Votre concessionnaire Toyota est fier de commander les Jeux olympiques spéciaux. Toyota Canada s'engage à fournir une information complète sur la location-bail. Voyez votre concessionnaire Toyota pour plus de détails.

*P.D.S.F. de la Toyota Sienna CE 4 portes 1999 (ZF-19CS-BA) avec groupe de valeur. Transport, préparation, immatriculation, assurances et taxes en sus. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre.

Colis suspect dans Villeray

Banquier menotté à une fausse bombe

HUGO DUMAS

« Bonjour, vous êtes maintenant attaché à une bombe. Passez une bonne journée. »

Un conseiller financier de la Banque Laurentienne, située au 8090, rue Saint-Denis, à l'angle de Jarry, a connu toute une frousse quand il a rencontré un client au caractère plutôt « explosif » hier en fin après-midi.

Peu avant 16 h, un homme d'une trentaine d'années, valise en main, se présente à cette succursale de la Banque Laurentienne du nord de la métropole et demande à rencontrer un conseiller en finances. Rendu dans un petit bureau, le client en question, d'apparence tout à fait normale, dépose sa mallette sur le bureau du conseiller. Puis rapidement, il s'empresse d'attacher avec de petites menottes l'employé à la valise, en ajoutant qu'elle renfermait une bombe, selon le Service de police de la Communauté urbaine de Montréal (SPCUM).

« Le suspect a ensuite ouvert la valise qui contenait, selon la victime, un cadran et des fils. Le suspect aurait également montré une arme de poing », précise l'agent Pierre Houbart du SPCUM.

Avant de prendre la poudre d'escampette, le suspect a refilé un talkie-walkie au conseiller financier en lui disant de bien écouter, car il allait lui donner des directives plus tard, selon le SPCUM. « Mais aucune information ne semble avoir été donnée », ajoute M. Houbart.

Ce n'est que vers 17 h, après une heure d'angoisse, que des policiers de la section d'intervention tactique (SWAT) du SPCUM ont pu libérer le conseiller financier de la « valise piégée ». Tous les commerces et appartements environnants ont été évacués : au total, une centaine de personnes ont dû interrompre leurs activités.

Des agents du SWAT ont ouvert la valise vers 20 h 15, après de multiples précautions, et ont constaté qu'elle ne contenait aucun engin explosif. L'opération policière a duré plus de quatre heures et le périmètre de sécurité a été levé vers 20 h 25.

Le suspect, de race blanche, est âgé d'une trentaine d'années et portait un imperméable beige ainsi qu'un chapeau.

Adolescente disparue

Anabel Hébert, 15 ans, est actuellement recherchée par la police de la CUM. Mesurant 1 m 67 et pesant 59 kg, elle les cheveux châtain, les yeux bruns et elle s'exprime en français. Toute information à son sujet peut être transmise au 280-3843.



Anabel Hébert

Votre site culturel
LE CAHIER **LAP** TOUS LES DIMANCHES DANS LA PRESSE

ANGLAIS
COURS AXÉS SUR LA CONVERSATION
Petits groupes : 3 à 7 personnes; admission continue
COURS INTENSIFS à temps partiel et semi-intensifs
de jour, 25 h / semaine matin, après-midi, soir, samedi
135 \$ / semaine 1 à 7 fois / sem. • 190 \$ / 30 h*
matériel pédagogique inclus, pas de taxe, enregistrement d'emploi, frais d'inscription : 40 \$

Converlang
école de langues postmoderne
accréditée par Emploi-Québec (SQDM)
5268, av. du Parc
www.converlang.com 278-5309

Légale mais injuste, l'exclusion des infirmières retraitées

YVES BOISVERT

Les infirmières préretraitées ont perdu leur cause, mais ont remporté une victoire morale contre le gouvernement du Québec, qui a été injuste envers elles, selon la cour.

Dans un jugement rendu hier à Montréal, la juge Jeannine Rousseau, de la Cour supérieure, a rejeté la requête de quatre infirmières qui voulaient obtenir le droit de travailler pour une agence privée de placement qui les aurait fait travailler dans le réseau de la santé avant l'écoulement du « purgatoire » de deux ans.

Il avait été entendu en 1997 que les infirmières, comme tous les fonctionnaires qui acceptaient de

prendre part au programme de départs volontaires (on en espérait 15 000, il y en a eu 36 902), ne devaient pas se faire réembaucher dans le secteur public avant deux ans.

Mais, dans certains documents officiels et dans des séances d'information, on a fait miroiter aux infirmières qu'elles auraient le droit de travailler pour une agence de placement privée qui les « placerait » quelque part dans le secteur public.

Techniquement, d'ailleurs, il n'est pas interdit aux infirmières de travailler pour les agences. Mais par une loi adoptée après que les infirmières eurent accepté les offres de départ, il a été interdit aux pa-

trons du secteur public d'avoir recours aux services d'une de ces infirmières pendant deux ans (un délai qui se termine dans environ huit mois).

Le juge Rousseau observe en effet que les quatre infirmières requérantes (Françoise Coursol, Suzanne Gillanders, Louise Daigneault et Fernande Langlais), s'étaient toutes fait dire qu'elles pourraient continuer à travailler dans le secteur public par l'intermédiaire d'une agence.

Pourtant, en novembre 1997, quand la plupart des départs sont « signés » et les ententes approuvées, la CARRA publie en douce un communiqué qui veut interdire une telle pratique. En décembre,

une modification législative vient interdire formellement ce qui avait été promis aux infirmières.

« Certes, ce n'est pas juste », déclare la juge Rousseau. Mais légalement, il n'y a rien à faire: la loi n'est pas inconstitutionnelle et le tribunal ne peut se substituer à l'Assemblée nationale et la récrire.

« C'est un geste inacceptable qu'a fait le gouvernement; ces infirmières ont travaillé toute leur vie, elles ne sont pas riches et elles se font priver par une loi de ce

qu'elles s'étaient fait promettre, dit leur avocat, Julius Grey. Dans le contexte actuel de pénurie de personnel dans le système de santé, il est incroyable qu'on empêche ces infirmières expérimentées de travailler! Même si elles n'ont pas les moyens de fermer des hôpitaux, je crois que le ministre de la Santé, devant une telle situation devrait mettre fin à l'interdiction. »

Vu les circonstances, les dépens du gouvernement ne seront pas payés par les infirmières.

Échangeur attendu

Les automobilistes pourront enfin emprunter les échangeurs Woodland et Morgan de l'autoroute Jean-Lesage (20), à Beaconsfield et Baie-d'Urfé. Les résidents du secteur attendaient depuis longtemps ces travaux, car une dizaine d'accidents mortels sont survenus à l'intersection de l'autoroute 20 et de l'avenue Woodland depuis dix ans. La construction aura coûté 26 millions. L'inauguration officielle a eu lieu en présence du ministre des Transports du Québec, Jacques Brassard.



PHOTO ROBERT NADON, La Presse

Convalescents âgés privés de marchettes

ISABELLE HACHEY

Des milliers de personnes âgées n'ont désormais plus droit à une marchette après une opération à l'hôpital, ce qui est « tout à fait contraire » au virage ambulatoire du ministre de la Santé, soutient l'Association des laboratoires de prothèses et orthèses du Québec (ALPOQ).

En resserrant les critères d'attribution des marchettes, le ministre de la Santé vient de « torpiller tout un pan de son virage ambulatoire », dénonce l'ALPOQ. Le nouveau règlement, entré en vigueur hier, fait en sorte que seules les personnes contraintes à utiliser une marchette pendant au moins un an pourront être remboursées par l'assurance-maladie.

Or, le président de l'ALPOQ, Simon Slawner, estime que la plupart des 6755 marchettes remboursées par la RAMQ, l'an dernier, étaient destinées à des personnes âgées devant libérer très rapidement un lit d'hôpital, dans le cadre du virage ambulatoire. Sous l'ancien programme, ces personnes n'avaient qu'à fournir une prescription médicale pour obtenir une marchette. Dorénavant, elles devront, en plus, être évaluées par un physiothérapeute ou un ergothérapeute, dans un centre de réadaptation du Québec.

« C'est une grosse erreur de la part du gouvernement, uniquement pour sauver de l'argent, dit M. Slawner. Imaginez 6755 personnes obligées d'être évaluées en centre de réadaptation. Les professionnels sont déjà surchargés, il y a des listes d'attente de quatre mois en physiothérapie dans les hôpitaux! »

Pour M. Slawner, les médecins sont tout à fait compétents pour prescrire l'aide que requiert leurs patients. Les orthésistes et les prothésistes, quant à eux, possèdent la compétence pour leur fournir des appareils adéquats. L'ALPOQ représente une trentaine de laboratoires privés de la province.

Le porte-parole de la RAMQ, Pierre Boucher, explique que les critères sont désormais plus restrictifs pour mieux « respecter la philosophie du programme », qui vise à favoriser la réadaptation des personnes souffrant de « déficience significative et permanente ». Ainsi, le gouvernement a profité du récent transfert de ce programme de l'Office des personnes handicapées du Québec à la RAMQ pour en limiter l'accès.

« C'était très contraire à la philosophie du programme de payer des marchettes qui pouvaient être utilisées 15 jours, trois semaines par n'importe qui et dans n'importe quelle condition », dit-il. L'objectif de l'État est de s'assurer que ce sont bien les gens qui en ont « vraiment besoin » qui obtiennent gratuitement une marchette. M. Boucher dit ignorer combien de personnes seront désormais privées de remboursement. « Peut-être 35 %, 40 %, Je n'en sais rien. »

L'an dernier, le gouvernement a dépensé 1,3 million pour les marchettes, qu'il achetait jusqu'à hier 216 \$ l'unité. Dorénavant, il paiera 103 \$.

LE PLUS GRAND MAGASIN DE HOCKEY AU MONDE

Super ouverture du mega centre de hockey
Sports Gilbert Rousseau inc.
4440 autoroute laval (440) ouest.



Un concept unique :

- boutique de produits licenciés (casquettes, chandails, t-shirt, etc.)
- Magasin concept associé avec les plus importants manufacturiers d'équipements de hockey C.C.M., BAUER-NIKE-MISSION-SHERWOOD-ITECH-EASTON-KOHO-JOFA-TITAN-FERLAND. Toutes les nouveautés vous sont présentées par nos conseillers spécialement formés par ces compagnies.
- Centre du gardien de but le plus complet au Québec avec un choix de grandeurs et de couleurs de jambières et de gants impressionnant. Coin d'essayage d'équipement reproduisant l'environnement du gardien (filet officiel LNH, lignes et demi-cercle du gardien) devant miroir qui permettra au client d'essayer différentes pièces d'équipement à son aise et d'observer son nouveau "look".
- Magasin entrepôt avec un grand choix d'équipements, de bâtons, de chandails et de bas de hockey à bas prix
- Galerie de photos du célèbre photographe sportif Denis Brodeur.
- Aiguillage professionnel de patins avec machines blade master, machine officielle des jeux olympiques d'hiver, et utilisée par la majorité des clubs de la LNH.
- Cordonnerie sur place pour les réparations mineures et majeures de votre équipement, jambières de gardien ou patins.

GRATUIT!

Avec tout achat de 19.99 et plus, les 300 premiers clients obtiendront une casquette Rousseau Sports.

9.99 Casques de hockey cooper sk2000 un par client

99¢ Coudes cooper EP50 Une paire par client

99¢ Épaulettes OSR 4045 & 4355 Une paire par client

99¢ Pantalon D&R HP3267 Une paire par client

59.99 Gants de hockey CCM HG210s sr 74\$ 35.99

99.99 Gants de hockey NIKE RUPT JR rég: 159.99

79.99 Gants de hockey EAGLE S45 casr SR rég: 119.99

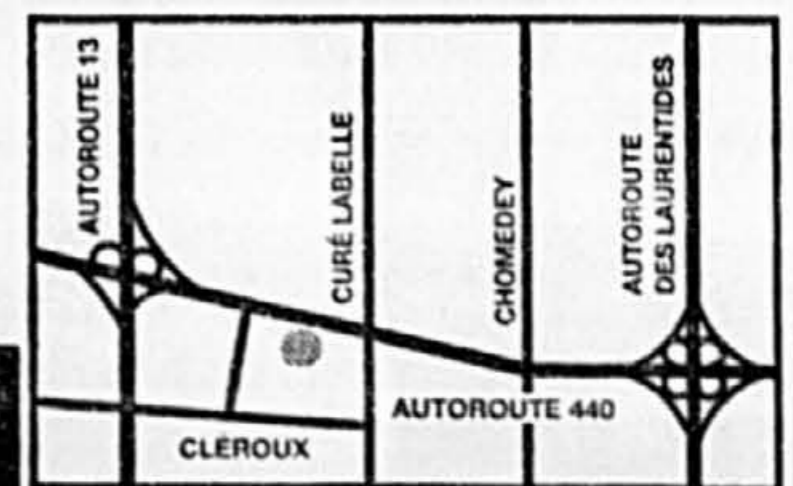
39.99 Lot de patins fin de série (BAUER SUPREME, CCM TACKS, etc) au choix

50% de rabais Jambières de gardien Cooper

30% de rabais 30% de rabais sur tous les bâtons de hockey et les palettes de remplacement. KOHO - EASTON - TITAN - BAUER - CANADIEN - SHERWOOD - HEATON - VIC - LOUISVILLE - MARTINVILLE - HESPELER - NIKE - ITECH.

9.99 Un par Client Sac de hockey Cooper hockey-locker sr avec poche pour patins soldé d'ouverture

Des centaines d'autres spéciaux en magasin. Premiers arrivés, premiers servis



Ces spéciaux sont en vigueur jusqu'à dimanche 15 novembre 1998 ou jusqu'à épuisement des stocks. Le soldé d'ouverture a lieu au nouveau mega-magasin situé au 4440 aut.laval(440) seulement. Certaines grandeurs ou couleurs peuvent manquer. Heures d'ouverture du lundi au vendredi de 8h00 à 21h00, samedi et dimanche de 8h00 à 18h00.

Rive-Sud / Montérégie

St-Hubert: policier suspendu pour abus d'autorité

SOPHIE BROUILLET

Un policier de Saint-Hubert, Dominic Gagnon, a été blâmé et suspendu pour huit jours par le Comité de déontologie policière du Québec, pour avoir abusé de son autorité en intervenant auprès d'un citoyen. L'avocat de l'agent, Michel Morissette, a reçu le mandat d'en appeler du jugement du Comité.

Appréhendant en septembre 1995 Christian Lefebvre, l'agent

Gagnon l'a fouillé avant de l'avoir mis en état d'arrestation. Dans le jugement rendu le 17 octobre dernier, le Comité indique qu'il a également « eu recours à une force plus grande que nécessaire pour sortir M. Lefebvre de son véhicule », et « utilisé son arme de service sans prudence ni discernement en l'exhibant à M. Lefebvre ».

Selon le procureur du Commissaire, Pierre Gourdeau, l'agent Gagnon a dérogé au Code de déontologie des policiers du Québec. Lors

d'une audience tenue le 7 octobre 1998, Me Gourdeau a plaidé qu'un policier « doit toujours maîtriser son impulsivité, compte tenu des pouvoirs qu'il détient », et a comme devoir « de maintenir l'image d'un homme de loi au service de la population ». Le procureur a aussi souligné qu'aucun facteur atténuant ne permettait d'excuser, ne serait-ce qu'en partie, la conduite de Dominic Gagnon.

L'avocat de M. Gagnon a pour sa part fait valoir que ce dernier est policier depuis 15 ans, n'a aucun antécédent déontologique et n'a pas reçu de formation depuis son entrée en fonction. « La séquence des événements n'a pas duré plus d'une minute, a également souligné Me Morissette. L'agent Gagnon a effectué une fouille par palpation et dès que le citoyen s'est excusé, le policier a mis fin à son comportement incorrect. »

Le Comité de déontologie a finalement blâmé M. Gagnon pour avoir fouillé M. Lefebvre. Il lui a imposé une suspension de trois jours ouvrables pour avoir fait usage d'une force abusive, et de cinq jours ouvrables, consécutifs aux trois premiers, pour avoir utilisé son arme.

L'avocat de l'agent Gagnon, qui se refuse à tout commentaire, se limite à affirmer qu'il déposera prochainement son appel.

Soins de santé améliorés pour les enfants pauvres

RIMA ELKOURI

Sur les 15 000 enfants qui naissent chaque année en Montérégie, un sur six vivra dans une famille pauvre. Et chez les enfants de famille pauvre, on constate deux fois plus de décès dans la première année de vie, deux fois plus d'hospitalisations et 50 % plus de naissances prématurées. Dans les milieux défavorisés, il y a aussi deux fois plus de bébés de petit poids (800 par an), chez qui on retrouve 40 fois plus de risque de décès dans le premier mois de vie. Sans compter les problèmes de croissance, d'apprentissage et de développement social qui assaillent les jeunes enfants démunis.

Pour contrer ces problèmes, la Direction de la santé publique a lancé hier le Programme régional intégré de services et d'interventions en périnatalité (PRINSIP). Grâce à ce programme de soins et de prévention auquel on consacra 2,5 millions par année, des femmes enceintes et des jeunes mères de milieu défavorisé recevront des visites à domicile. Ces visites faites par des intervenants des CLSC auront lieu avant et après la grossesse sur une période de deux ans.

Il ne s'agit pas juste de « vérifier la santé

de la mère », mais aussi de « briser l'isolement, la marginalisation, la souffrance » des femmes démunies, a expliqué hier le docteur Luc Boileau, directeur de la santé publique de la Montérégie.

Les 2,5 millions serviront aussi à enrichir les ressources déjà existantes, comme le programme de nutrition OLO (oeuf, lait, orange) aussi destiné aux mères des milieux défavorisés.

Bref, la direction de la santé publique, en collaboration avec des CLSC, des centres hospitaliers, des organismes communautaires et des médecins, espère aider les femmes démunies à sortir du cycle de la pauvreté, indique le Dr Boileau. « On ne veut pas nécessairement les rendre plus riches, mais du moins plus fortes pour mener leur vie. »

Selon lui, si les statistiques indiquent que le nombre d'enfants pauvres en Montérégie (un sur six) est inférieur à la moyenne québécoise (un sur cinq), cela ne signifie pas que les problèmes y sont moins criants. « Le problème, c'est qu'il y a des poches de pauvreté en Montérégie », dit-il. À Longueuil-Ouest, par exemple, un tiers de la population vit de l'aide sociale. Et 35 % des enfants de cinq ans et moins proviennent de familles vivant sous le seuil de faible revenu.

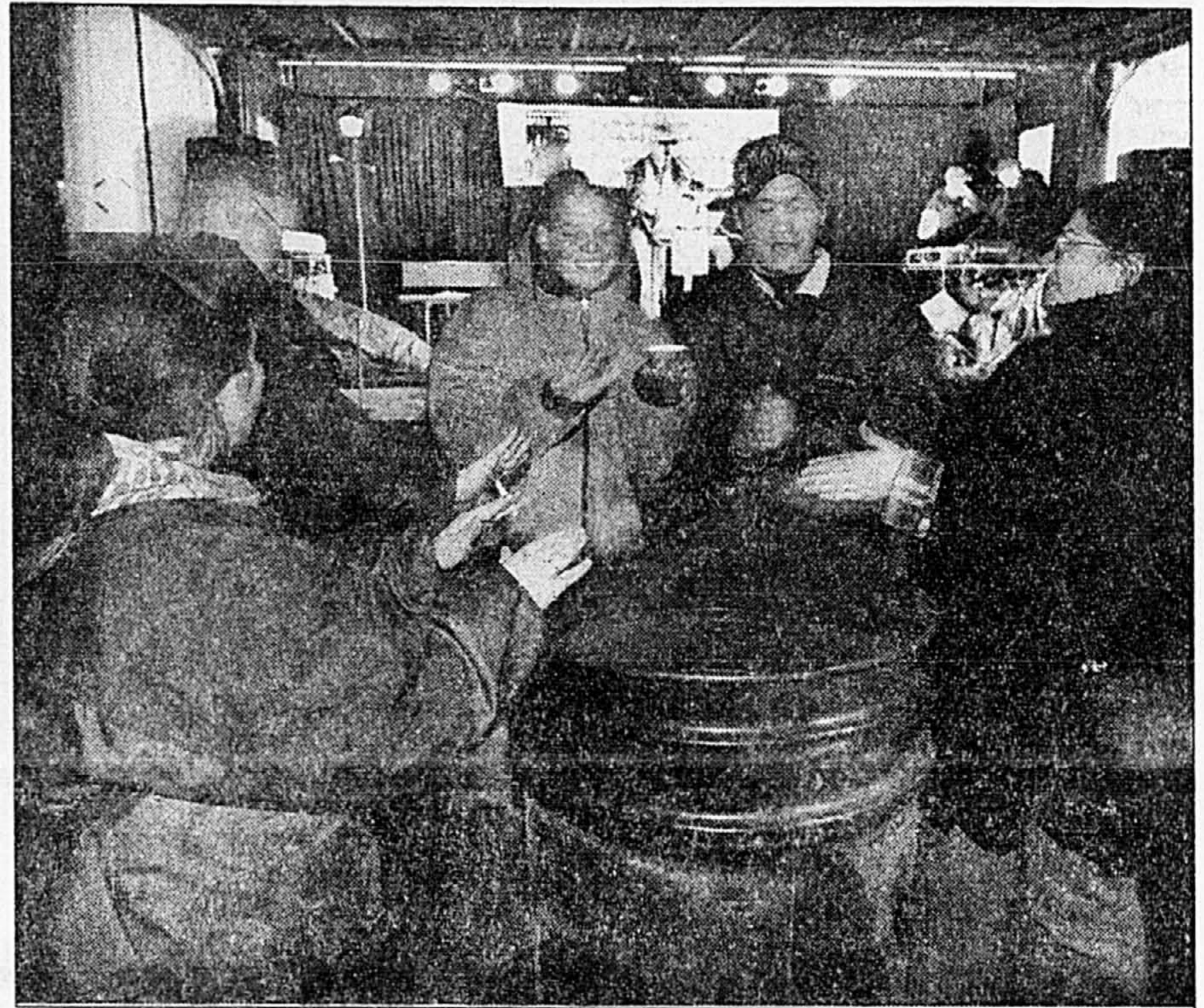
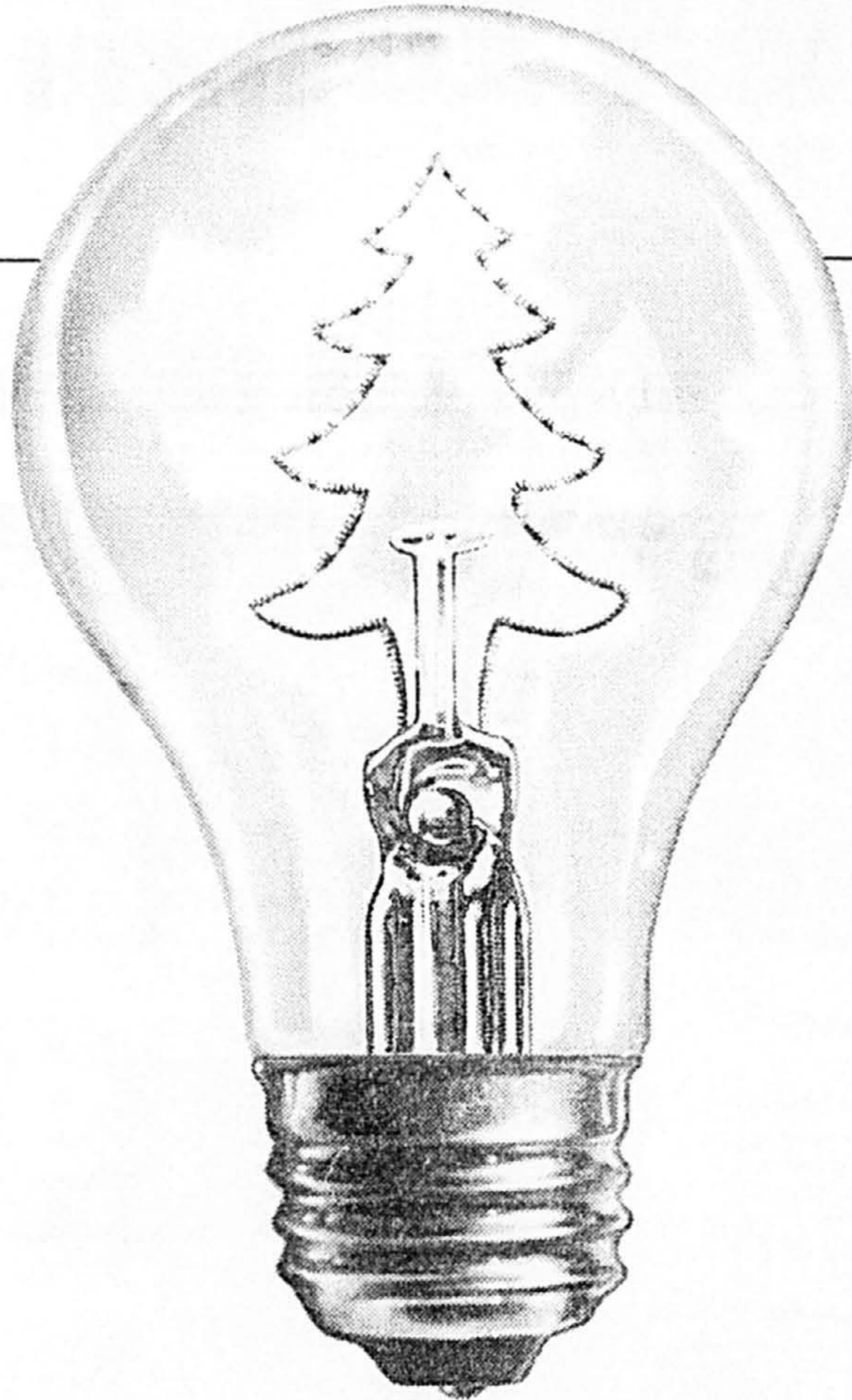


PHOTO DENIS COURVILLE, La Presse

Nuit des sans-abri à Longueuil

C'était la Nuit des jeunes sans-abri, hier à Longueuil. Initiative de quatre organismes jeunesse de l'endroit, cette nuit, qui fait écho à celle tenue au square Berri à Montréal le 27 octobre, vise à dénoncer la pauvreté criante qui affecte particulièrement les jeunes et à demander des actions concrètes pour lutter contre les inégalités sociales. Au programme de cette nuit militante: musique, chansons, poèmes et témoignages de jeunes, et ce, jusqu'aux petites heures du matin. Le nombre croissant de jeunes sans-abri inquiète plusieurs intervenants de la région qui envisagent maintenant la possibilité d'implanter un refuge sur la Rive-Sud.



Laissez-vous allumer par l'artiste de votre choix !

Pour les fêtes, Hydro-Québec pourrait vous faire gagner un décor extérieur unique, conçu par l'artiste de votre choix. Les décorations seront fournies par Rona et branchées par les monteurs de lignes d'Hydro-Québec.*

Marc-André Coallier,
comédien



Patricia Paquin,
animatrice culturelle

Martin Petit,
humoriste

CONCOURS

« Laissez-vous allumer par l'artiste de votre choix ! »
COUPON DE PARTICIPATION

NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____
CODE POSTAL _____ TÉLÉPHONE (JOUR) _____

NOTEZ LE MOT MYSTÈRE FLASH ET VOUS POURRIEZ GAGNER 500 \$ ADDITIONNEL EN ARGENT.

Noter ici le nom de l'artiste que vous avez choisi.

* La décoration se fera le 5 ou le 6 décembre 1998.
Aucun achat requis. Fac-similés faits à la main acceptés. Postez ce coupon de façon à ce qu'il soit reçu avant le 2 décembre 98, 17 h, à l'adresse suivante: C.P. 11035, succ. Centre-ville, Montréal (Qc) H3C 4W8. Tirage: 3 décembre 98 à 13 h 30. La personne sélectionnée sera contactée par téléphone et devra être présente lors de l'appel et confirmer, si elle n'est pas propriétaire de l'immeuble, l'acceptation du programme pour l'obtention du prix, à défaut de quoi, sa sélection sera annulée. Copie du règlement: lattes parvenir une enveloppe pré-affranchie à l'adresse ci-dessus ou consultez le www.hydroquebec.com. Concours ouvert aux résidents du Québec seulement. Une valeur de 1 500 \$.

Hydro
Québec

La Presse

TQS

Consultez notre site internet au www.hydroquebec.com



Présentez ce coupon et obtenez
5 \$ de rabais à l'achat d'une
minuterie Noma chez RONA

NOMA
RONA

* Minuterie électronique pour l'extérieur. Programmation 7 jours, 6 réglages. Fonctionne avec 1 pile AAA non incluse. # 0238300. Limite d'un bon rabais par client. Échangeable dans tous les magasins Rona participants. Expiration: 9 décembre 1998

APPEL D'URGENCE

La semaine dernière, l'ouragan Mitch a dévasté l'Amérique centrale



Aujourd'hui, ils ont besoin de votre aide!

Plus d'un million de personnes sont sans-abri... Plus de 10 000 personnes sont mortes et des milliers sont disparues... Le choléra, la fièvre dengue et la typhoïde menacent des communautés entières... Les récoltes sont détruites... Les pluies ont démolé ponts et routes.



Offrez-leur votre appui à travers Médecins Sans Frontières.

Nos volontaires sont sur les lieux pour soigner, distribuer de l'eau potable, mettre en place des systèmes sanitaires

et abriter les familles touchées par l'ouragan Mitch.

Nous avons besoin de votre appui maintenant. Veuillez répondre à cet appel d'urgence pour venir en aide aux populations en Amérique centrale en

communiquant au 1-800-982-7903 ou en faisant parvenir votre don dès aujourd'hui.

Dans plus de 80 pays dans le monde Médecins Sans Frontières procure une assistance médicale aux populations en danger. Nous sommes la plus importante organisation privée de secours médical d'urgence.

Envoyez votre chèque à



Médecins Sans Frontières
294, Carré St-Louis #104 Montréal, QC H2X 1A4
www.msf.ca

ou téléphonez au numéro sans frais

1-800-982-7903

Espace commandité par La Presse
Design graphique commandité par Arts House

N° de charité 13527 587 RR0001
Votre don est déductible d'impôt

Réseau de voleurs de cartes de crédit démantelé

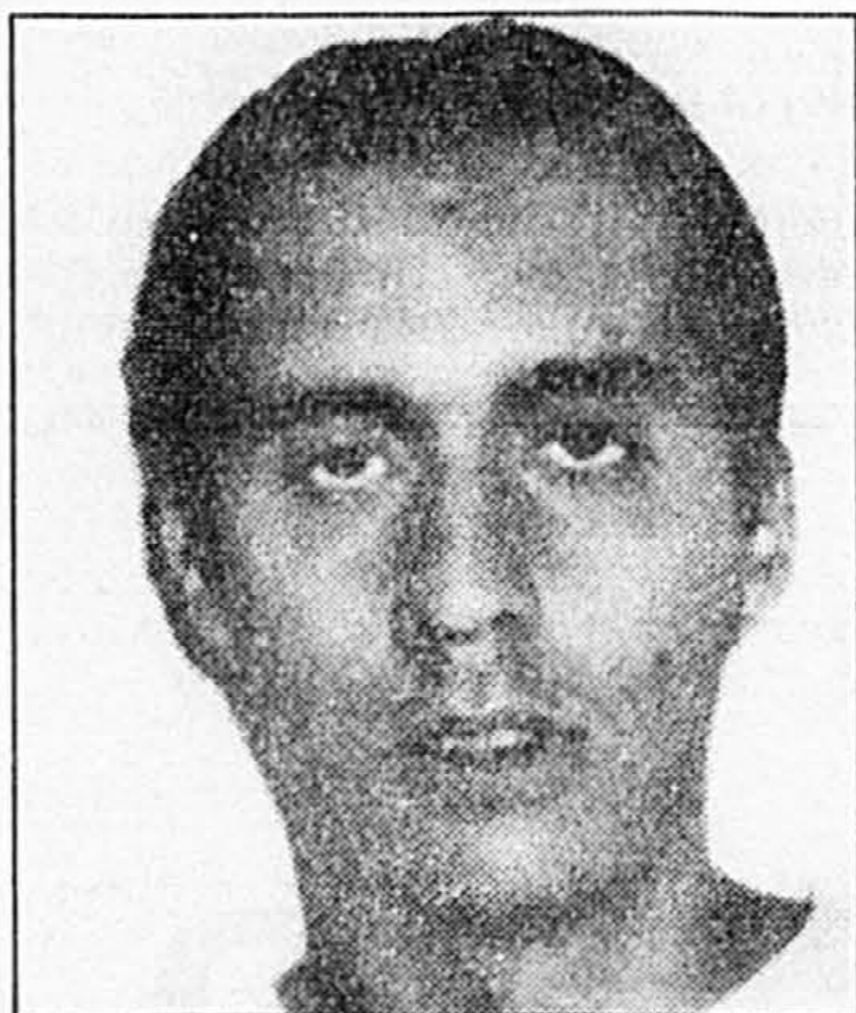
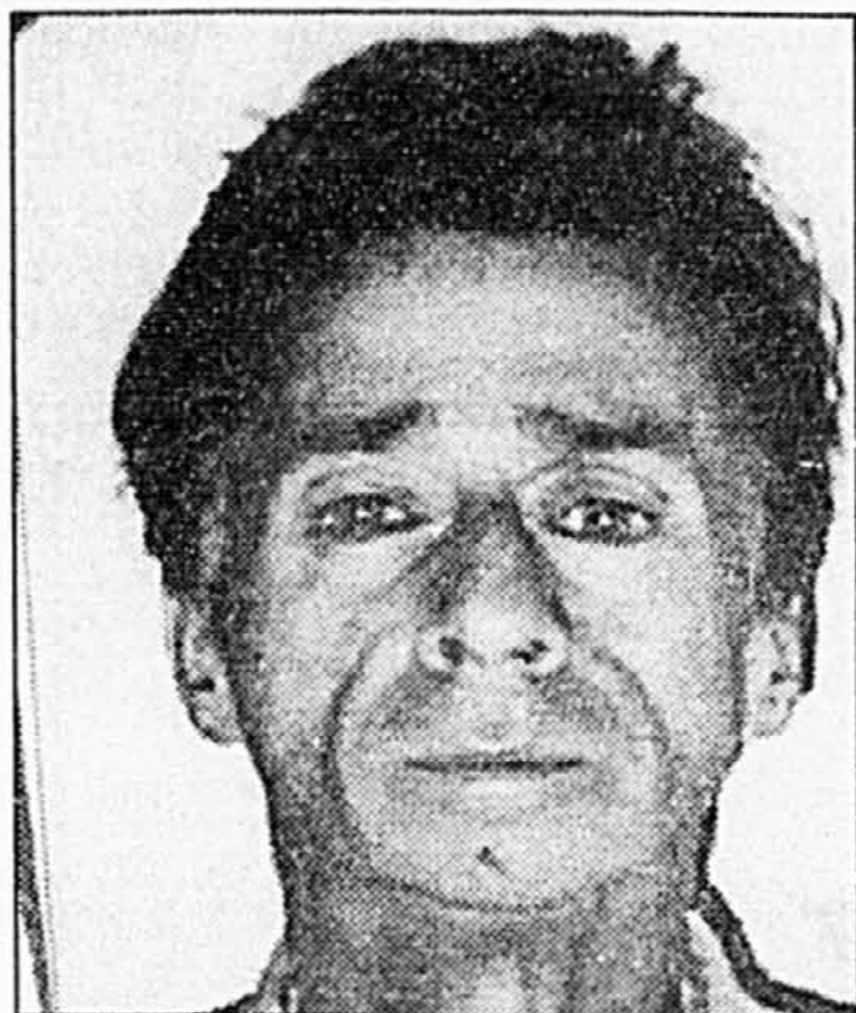
JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Sept personnes soupçonnées d'appartenir à un lucratif réseau de fraudeurs se spécialisant dans le vol de cartes de crédit dans les boîtes aux lettres des maisons ont été appréhendées, hier, par la Sûreté du Québec lors de six perquisitions.

La présumée tête du réseau, Théodore Salois, 58 ans, a été appréhendé à son domicile de Laval et il a comparu au palais de justice de cette ville sous 37 chefs d'accusation, dont vols, fraudes et recels. Danny Vallée, 23 ans, sans adresse connue, qui serait son bras droit, est recherché.

Une jeune femme a été arrêtée à son travail à Postes Canada, à Côte Saint-Luc, en possession de deux cartes de crédit volées. Employée temporaire, elle était affectée au triage du courrier et se serait emparée de deux cartes durant la nuit. Son conjoint a été arrêté à Laval avec cinq cartes de crédit volées et une faible quantité de stupéfiants.

L'agent Gérard Carrier, de la SQ, a expliqué que ce réseau fonctionnait dans les régions de Montréal, Laval et Québec et que huit établissements bancaires, dont l'un des États-Unis, ont été fraudés. L'escouade des crimes économiques a été informée de son existence en septembre dernier. Les policiers ont reçu la collaboration d'enquêteurs de Postes Canada et de Visa Desjardins.



La présumée tête du réseau, Théodore Salois, 58 ans, arrêté; à droite, Danny Valois, recherché.

Se faisant passer pour des livreurs de circulaires, des individus volaient des enveloppes dans lesquelles se trouvaient des cartes de crédit. Ils contactaient ensuite la personne à qui la carte était destinée en se faisant passer pour un employé de l'émetteur et disaient avoir besoin de quelques renseignements additionnels pour compléter la demande. Les gens répondaient sans se méfier car ils avaient bel et bien fait une demande de carte de crédit à l'établissement nommé.

Au total, les suspects auraient mis en circulation une cinquan-

taine de cartes et ils auraient acheté dans divers grands magasins pour 100 000 \$ de marchandise.

Dans une résidence du quartier Rivière-des-Prairies, les policiers ont appréhendé Christian McGregor, 29 ans, qui, après avoir passé la nuit en cellule, sera accusé aujourd'hui au palais de justice de Montréal de trafic de stupéfiant, 500 grammes de cocaïne ayant été saisis, et de recel parce qu'un magnétoscope et un poêle à combustion lente présumément achetés avec une carte volée ont été trouvés sur place. Sa conjointe âgée de 25 ans comparaitra par voie de sommation.

Trafiquants de drogue arrêtés

d'après PC
CAP-DE-LA-MADELEINE

Un dur coup a été porté hier au milieu interlope de la région de Trois-Rivières avec le démantèlement d'un important réseau de trafiquants de drogue. La Sûreté du Québec et les corps policiers municipaux ont arrêté 18 suspects, dont la présumée tête dirigeante du réseau, Yvon Boisvert, 49 ans, de Trois-Rivières-Ouest.

En fin d'après-midi, hier, les policiers étaient toujours à la recherche de quatre autres individus en vertu d'un mandat d'arrestation, c'est-à-dire Eric Beauchesne, 21 ans, de Cap-de-la-Madeleine, Steeve Auger, 20 ans, de Trois-Rivières-Ouest, Sylvain Benoit, 33 ans, de Saint-Justin et David Piché, 18 ans, de Trois-Rivières-Ouest.

Le réseau en question opérait depuis plusieurs mois dans la région en vendant de la drogue dans des bars de Cap-de-la-Madeleine et de Trois-Rivières. Les téléphones cellulaires et les téléavertisseurs étaient également utilisés pour faciliter les transactions.

Selon les enquêteurs, les 22 présumés vendeurs ne seraient pas liés aux motards. Ils s'approvisionnaient plutôt auprès d'une organisation de l'ouest de Montréal, dont l'identité est encore inconnue.

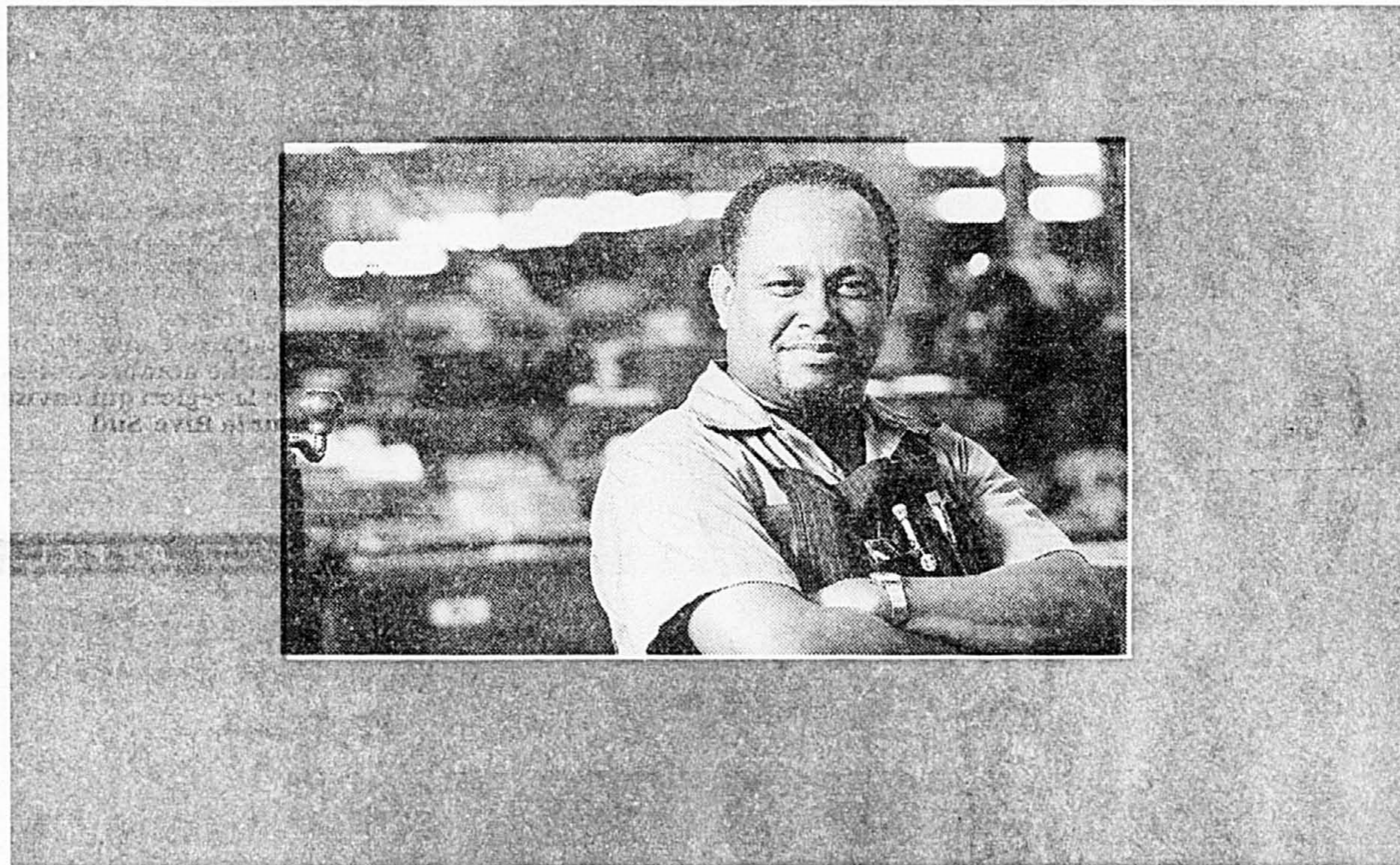
Plusieurs des individus arrêtés ont déjà des casiers judiciaires en matière de vente de stupéfiants. C'est le cas notamment de la tête du réseau, Yvon Boisvert, bien connu des milieux policiers dans la région.

Ses deux principaux présumés acolytes, Danny Saint-Arnaud, 28 ans, de Sainte-Marthe-du-Cap et Eric Beaulieu, 26 ans, de Trois-Rivières-Ouest ont également été arrêtés. Tout comme celui qui serait en charge du transport de la marchandise, plus communément appelé la mule, soit Michel Morency, 34 ans, de Cap-de-la-Madeleine.

Besoin d'infirmières

À la demande de la Croix-Rouge canadienne, l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) lance un appel humanitaire à ses membres disponibles et intéressés à venir en aide aux sinistrés de la région de Porto Rico, victimes de l'ouragan Georges.

Ayant épuisé sa banque habituelle de délégués santé, la Croix-Rouge a un urgent besoin d'infirmières bénévoles pour participer à une dernière mission de trois semaines. Les candidates doivent écrire et parler couramment l'anglais; la connaissance de l'espagnol est un atout. Elles doivent posséder un permis en règle de l'OIIQ et être disponible pour partir à l'intérieur d'une période de 48 heures. Le transport aller-retour, le logement et une allocation de 30 \$ US par jour sont fournis. D'ici le 18 novembre, les personnes intéressées peuvent télécopier leur curriculum vitae au (514) 362-9991 à l'intention de Line Vermette. Seules les candidates retenues seront contactées par la responsable des services humanitaires de la Croix-Rouge.



Parce que, au dire des experts, Daniel François est l'un des investisseurs les plus brillants du Canada.

Fonds communs Scotia

Placements brillants pour marchés instables.

Très brillant en effet. ... D'investir dans les Fonds communs Scotia.

On ne peut que déplorer que tous les investisseurs n'aient pas été aussi chanceux. Mais, malgré la déprime des marchés, il sera sûrement ravi d'apprendre que les Fonds Scotia partagent la deuxième place du classement de tous les fonds communs canadiens et qu'ils arrivent en tête de ceux des cinq grandes banques!

Deuxièmes de tous les fonds. Premiers de ceux des cinq grandes banques. (Oui, vous lisez bien.)

Parce que, dans l'étude indépendante publiée par le magazine *Canadian Business*, la famille des Fonds Scotia n'est pas deuxième sur 10. Ni même deuxième sur 50 dans ce domaine.

Elle se classe deuxième sur les 170 familles de fonds étudiées. Le un pour cent supérieur.

Et ce classement n'est pas attribué seulement en fonction du rendement (bien que les nôtres soient parmi les meilleurs), du risque (bien que nous abriptions certains des plus sûrs) ou des frais (bien que les nôtres soient pratiquement les plus bas).

Le classement a pris en compte tous ces éléments à la fois. Et il ne se basait pas non plus sur un seul fonds, il couvrait toutes les catégories d'actif. Et ça, c'est brillant parce que cela signifie que vous avez le choix.

Et depuis la publication de cette étude, les choix que nous offrons se sont encore améliorés.

FAMILLE DE FONDS	COTE GLOBALE	RENDEMENT	RISQUE	COÛT
Phillips, Hager & North Investment Management Ltd.	*****	*****	****	*****
Placements Scotia Inc.	****	***	****	****
Altamira Services de placements Inc.	****	****	****	***
Banque Hongkong Services d'investissements Inc.	****	***	*****	***

***** Fonds dans le 5 % supérieur - * 30 % inférieur

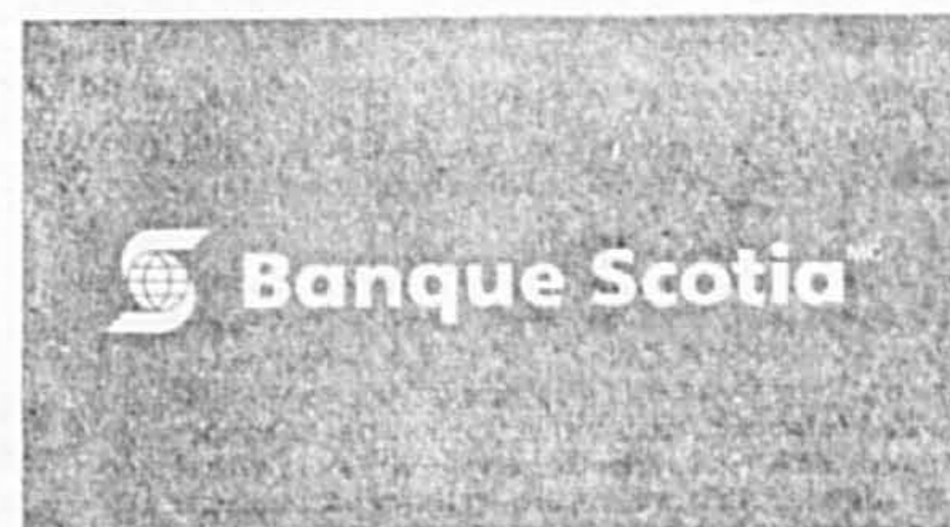
Parce que maintenant, nous disposons de 27 fonds aux performances reconnues. Fonds de liquidités. Fonds de croissance. Fonds de revenu. Et même plusieurs dans chaque catégorie. Fonds de métaux précieux, de bons du Trésor et Fonds spécialisés.

En outre, avec nos nouveaux Services de répartition de l'actif, nous nous assurerons que votre portefeuille conserve la répartition qui vous convient. Celle qui permettra de résister aux marchés instables et de profiter des marchés en hausse.

Quels que soient vos besoins, tous nos fonds sont 100 % sans commission.

Alors, si vous êtes déjà un investisseur Scotia, informez-vous sur nos nouveaux Services de répartition de l'actif. Et si vous ne l'êtes pas encore, visitez notre site Web ou appelez-nous au 1 800 830 8880.

Les experts sont d'accord. C'est ce qu'il y a de plus brillant à faire.



Les gens avant tout.

Appelez aujourd'hui même au :
1 800 830 8880
www.scotiabank.ca

1 Canadian Business - 25 septembre 1998. Les cotations ont été fournies à Canadian Business par Fundscope, société de recherche sur les placements établie à Thornhill (Ontario).
* Marque déposée de La Banque de Nouvelle-Écosse. MC Marque de commerce de La Banque de Nouvelle-Écosse. Des renseignements importants sur les Fonds communs Scotia sont publiés dans le prospectus simplifié décrivant ces différents Fonds. Ce document peut être obtenu auprès des représentants de Placements Scotia Inc. dans les succursales de la Banque Scotia. Il est conseillé d'en faire une lecture attentive avant de prendre une décision de placement. La valeur et le rendement des parts sont soumis aux fluctuations du marché.

DONS

URGENCE HONDURAS - NICARAGUA

1 87 PAUVRETÉ 1 (877) 288-7383

LE CARDINAL LÉGER ET SES OEUVRES

130, avenue de l'Épée
Outremont (Québec) H2V 3T2
(514) 495-2409

100 % de l'argent recueilli
ira à aider les survivants de l'ouragan Mitch.

CENTRE D'ENTREPOT DE TAPIS DE MONTRÉAL

TAPIS D'ORIENT

Essayez-le
à la maison
d'abord!

Avant d'acheter

Venez nous visiter et comparez • Venez voir notre large sélection de tapis de qualité • Notre service est courttois et personnalisé

Profitez de nos véritables prix de gros

Opéré selon la tradition vieille de 69 ans de

RAYMOND & HELLER Itée

Importateurs, distributeurs et nettoyeurs de tapis depuis 1929

6681, av. du Parc (coin Saint-Zotique)

Horaires :
lun. au jeu. 9 h à 17 h,
vend. 9 h à 21 h, sam. 10 h à 17 h
Tel. : (514) 271-8873

ACHAT EN TOUTE CONFIANCE - SATISFACTION GARANTIE

L'ouverture d'une clinique d'avortement inquiète

Presse Canadienne
FREDERICTON

L'inauguration d'une clinique d'avortement par le Dr Henry Morgentaler aujourd'hui, à Fredericton, soulève une telle inquiétude dans le voisinage que plusieurs établissements resteront fermés.

Ainsi en sera-t-il de l'école secondaire adjacente à la clinique, la direction et les pa-

rents craignant que la tenue d'une manifestation anti-avortement ne menace la sécurité des élèves.

Un courtier immobilier a aussi préféré passer son tour, alors que plusieurs commerçants ont proposé à leurs employés de rester à la maison.

La nouvelle clinique Morgentaler a de quoi semer la controverse puisqu'elle est bien visible de l'église catholique du quar-

tier. La police de Fredericton est, à raison, sur un pied d'alerte. La visite du Dr Morgentaler coïncide en effet avec la semaine de l'Armistice, période au cours de laquelle trois médecins pratiquant l'avortement ont été la cible d'un tireur au Canada depuis 1994.

Il y a un mois, un médecin de Buffalo, le Dr Bernard Slepian, est tombé sous les balles d'un franc-tireur.

Le Dr Morgentaler devrait également aujourd'hui presser à nouveau le gouvernement du Nouveau-Brunswick de financer les activités de sa clinique de Fredericton. Actuellement, il en coûte entre 450 \$ et 750 \$ pour un avortement et ce sont les patientes qui doivent l'assumer.

Le premier ministre Camille Thériault a dit hier avoir reçu l'appel du Dr Morgentaler, mais a déclaré qu'il n'y ferait pas écho.

Soulagez les contribuables, dit la CCC

Presse Canadienne
OTTAWA

Après des années de vaches maigres, il est temps que les Canadiens récoltent les fruits de leurs efforts, mais ils ne doivent pas s'attendre à un réinvestissement dans le domaine de la santé, selon ce que préconise la Chambre de commerce du Canada (CCC) dans son mémoire prébudgétaire.

La Chambre de commerce exhorte le gouvernement à consacrer les surplus budgétaires à la réduction de la dette et des impôts des particuliers. Selon sa présidente, Nancy Hughes Anthony, l'époque des sacrifices a assez duré.

« Notre message est très simple. Il est temps que les Canadiens puissent récolter des fruits à la suite d'une longue disette. Ce n'est pas le moment de créer de nouveaux programmes. Ce n'est pas le moment de faire de nouvelles dépenses », a-t-elle souligné, hier, au cours d'une séance d'information à l'intention des journalistes.

Selon Mme Hughes Anthony, un allègement fiscal permettrait d'améliorer la compétitivité du Canada et « d'endiguer l'exode des professionnels » vers d'autres pays où les impôts sont moins élevés.

Pour ce qui est de la santé, l'organisme invite le gouvernement « à demeurer sur la voie de la prudence fiscale » et à éviter toute nouvelle dépense.

S'il doit y avoir injection de nouveaux fonds, ceux-ci doivent provenir de « l'enveloppe existante ». Le programme de dépenses du gouvernement ne devrait pas dépasser les 108 milliards \$ actuels, a déclaré Mme Hughes Anthony.

Comme l'ampleur des surplus budgétaires pour l'année 1999-2000 est encore inconnue, la Chambre de commerce a brossé trois scénarios qui tiennent compte d'un excédent de 4 milliards \$, de 3 milliards \$ et de 2 milliards \$. Dans tous les cas, elle suppose que les réserves s'élèvent à 3 milliards \$.

Dans le premier scénario, l'organisme recommande au gouvernement de consacrer la totalité des réserves à la réduction de la dette et d'y ajouter une somme supplémentaire de 500 millions \$.

Le gouvernement devrait réduire les cotisations d'assurance-emploi de 15 cents par tranche de 100 \$ assurables, avance la Chambre de commerce.

Pour l'abolition de la surtaxe

Presse Canadienne
TORONTO

Dans son rapport qu'il soumettra bientôt au ministre Paul Martin, le comité des Communes sur les finances recommandera l'abolition de la surtaxe de trois pour cent sur les revenus élevés, a rapporté hier le National Post.

Ce rapport, attendu pour la première semaine de décembre, devrait également inviter le ministre fédéral des Finances à se fixer des objectifs quant à la réduction de la dette nationale, tout comme il devrait suggérer à Ottawa d'accroître son soutien à la recherche et au développement afin de stimuler la productivité des industries canadiennes.

La surtaxe sur les revenus a été imposée en 1986 afin d'aider le gouvernement dans sa lutte contre le déficit.

Dans son dernier budget, le ministre Martin l'a abolie pour les salariés gagnant moins de 50 000 \$ par année. Elle a été réduite de façon décroissante sur les salaires annuels de 50 000 \$ à 65 000 \$.

Ces mesures ont favorisé quelque 14 millions de personnes — soit 83 pour cent des contribuables.

Le rapport du comité des finances devrait aussi enjoindre Paul Martin de se fixer des objectifs de remboursement de la dette nationale, qui était de 579,7 milliards \$ au terme de l'exercice 1997-1998.

Jusqu'au dimanche 15 novembre

7%

ce de rabais
week-end équivalent à la TPS



Aeolyn Gwynne
Gymnaste, Beaconsfield

sur une sélection de vêtements, d'accessoires et de chaussures mode à prix courant, de vente et en liquidation, ainsi que sur le prix courant des articles pour la maison

Comprend la Solderie des manufacturiers!

De plus, avis aux lève-tôt:

Obtenez
14%
de rabais
équivalent au double
de la TPS jusqu'à 11 h 30,
ce samedi.

Tous les magasins Eaton sont ouverts à compter de 8 h 30 le samedi matin pour faciliter votre magasinage des fêtes.

La sécurité de vos enfants nous tient à coeur!

Eaton Rockland accueille des membres du Service de police de Ville Mont-Royal qui se feront un plaisir d'établir un passeport de sécurité gratuit pour chacun de vos enfants le samedi 14 novembre de 10 h à 16 h

Heures de magasinage des fêtes

Eaton Centre-ville: du lundi au vendredi, 10 h à 21 h; samedi, 8 h 30 à 17 h; dimanche, 10 h à 17 h

Eaton Pointe-Claire, Rockland, Anjou, Laval et Saint-Bruno: du lundi au vendredi, 9 h 30 à 21 h; samedi, 8 h 30 à 17 h; dimanche, 10 h à 17 h

Sont exclus de cette offre: produits de beauté et fragrances; produits de bain et de soins corporels; chaussures cK Calvin Klein, Tommy Hilfiger, DKNY, Nine West, Enzo Angiolini, Easy Spirit, Via Spiga, Stuart, Mr. Seymour; chaussures athlétiques à prix courant; sacs à main cK Calvin Klein, DKNY et Nine West; bijoux de succession; montres Swatch, Gucci, Yves Saint Laurent, Calvin Klein et Technomarine; montres de prestige à prix de vente et de liquidation; bijoux fins à prix de vente et de liquidation; bijoux Du Nouveau, Memoire Paris, « Diamond Essence » et « Royal Canadian Mint »; marchandise Roots; marchandise Jean Paul Gaultier; mode designer à prix courant pour femmes comprenant vêtements sport, mode denim et vêtements des classes 359, 118, 654 et 041; tenues de nuit, tenues de détente et peignoirs Claudel pour femmes; paquets de 3 bas-culottes à 14,99 \$; marchandise à prix courant pour hommes de Tommy Hilfiger, Polo Ralph Lauren et Nautica; vêtements pour hommes Mani, Valentino, cK et Joseph Abboud à prix courant; vêtements et sous-vêtements Calvin Klein; sous-vêtements Hugo Boss; vêtements Tommy Hilfiger pour enfants et Polo pour garçons; lunettes de soleil Sunglass Hut, stylos Mont Blanc; literie et accessoires pour salle de bains à prix de vente; tous les gros électroménagers; tous les appareils électroniques pour la maison; appareils audio-vidéo; aspirateurs; appareils confort foyer; fours à micro-ondes; articles pour la maison à prix de vente et de liquidation comprenant meubles, matelas, tapis, meubles et accessoires de jardin, barbecues; articles pour la maison à prix de vente comprenant literie et serviettes Ralph Lauren et Polo, literie et serviettes Charisma et serviettes Royal Velvet; literie et accessoires pour la salle de bains Tommy Hilfiger à prix de vente; literie Esprit à prix de vente; vaisselle « Home Collection » Ralph Lauren; petits appareils électriques et appareils de soins personnels à prix de vente et de liquidation; cartes de souhaits; poupées « Beauty » Eaton; « Beanie Babies »; marchandise Lalique; collection « Classic » Disney; articles en étain Seagull; marchandise Swarovski, Lladro et Nao; articles en verre Cathiness; décorations de Noël; porcelaine tendre; articles Royal Worcester; chèques-cadeaux Eaton, restaurants Eaton, concessions et services; magasins-entrepôts et centres de liquidation.

PROMOTION

L'ITHQ

30 ans

En 30 ans, l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec a non seulement créé un savoir-faire bien québécois: l'art de vivre et le sens de l'accueil, mais est devenu - ce qui est tout à fait remarquable - l'une des trois ou quatre grandes écoles hôtelières au monde. Le cahier dresse un portrait-bilan de cette institution qui, sous un même toit, donne une formation de haut niveau du secondaire à l'universitaire. De plus, l'ITHQ offre un réseau de services dans tout le Québec, donne de la formation sur mesure pour les entreprises (casinos, grands hôtels), fait de la recherche en cuisine et sur la commercialisation de nouveaux produits... Des témoignages complètent le tout.

Ne manquez pas ce cahier spécial
demain dans

La Presse

Première poursuite contre les fabricants de tabac

Presse Canadienne
VANCOUVER

Dans ce qui pourrait s'avérer un cas de jurisprudence pour l'avenir, le gouvernement de la Colombie-Britannique a intenté une poursuite contre les compagnies de tabac afin de récupérer les milliards de dollars dépensés en soins de santé à cause de l'usage du tabac.

Dans sa poursuite, le gouvernement néo-démocrate soutient que les trois grands fabricants canadiens de cigarettes ont comploté pendant des décennies pour maintenir la population dans l'ignorance des effets du tabac sur la santé.

« Notre position est à l'effet que la cigarette est un produit dange-

reux. Quand on les utilise de la façon indiquée, elles sont la cause de maladies et de mort pour une forte proportion des fumeurs », a déclaré hier le solliciteur général de la province, Ujjal Dosanjh, après que le gouvernement eût déposé les documents pertinents à la poursuite en Cour suprême de Colombie-Britannique.

L'industrie réplique

L'industrie du tabac a aussitôt répliqué en contestant la constitutionnalité de la législation provinciale anti-tabac. Selon elle, la Loi sur le recouvrement des dommages et coûts de santé résultant de l'usage du tabac permet au gouvernement de déposer en preuve des

éléments passés et futurs en matière de coûts de soins de santé qui ne peuvent être contestés en cour.

« Cela permet aux politiciens de dire aux juges ce qu'ils doivent faire, affirme David Laundry, vice-président du Conseil canadien des fabricants des produits du tabac. Les avocats du gouvernement ont fait en sorte que les politiciens puissent se considérer comme juge, jury et exécuter. »

Niant qu'il s'agisse d'une tactique dilatoire, M. Laundry a qualifié le tout de « fraude législative » et « de sommet de l'hypocrisie », en soutenant que les gouvernements font huit fois plus d'argent avec leurs taxes sur les cigarettes que les manufacturiers eux-mêmes.

Cette cause intéresse beaucoup

de politiciens, autant au fédéral que dans les autres provinces.

Millions en jeu

« Nous sommes les premiers au Canada à nous attaquer aux grandes compagnies de tabac et à leur faire savoir qu'elles ne vont plus s'en tirer aussi facilement », a lancé la ministre de la Santé, Penny Priddy, ajoutant qu'elle allait discuter de l'affaire avec son vis-à-vis fédéral, Allan Rock, et les ministres provinciaux de la Santé d'ici deux semaines.

Malgré tout, cette poursuite risque de durer de nombreuses années.

M. Dosanjh a toutefois indiqué que le gouvernement était ouvert à une entente hors cour et que des

discussions préliminaires avaient déjà eu lieu avec un des intimés, Liggett Group Inc. De telles ententes ont permis à certains États américains de toucher 40 milliards jusqu'à présent.

M. Laundry rejette complètement cependant toute hypothèse d'entente. « Nous n'avons aucunement l'intention de discuter d'un règlement. Nous allons nous défendre vigoureusement », a-t-il dit.

Le gouvernement de Colombie-Britannique évalue à 500 millions par année les coûts de soins de santé reliés à l'usage du tabac. Ces coûts ne tiennent pas compte des milliards perdus en perte de productivité, ni des 6000 décès annuels attribués à la cigarette, a précisé Mme Priddy.

La CSN pressée de négocier l'équité salariale

CLAUDE-V. MARSOLAIS

La vice-présidente de la CSN, Claudette Carbonneau, a demandé hier au nom de sa centrale une rencontre avec les représentants du gouvernement afin d'entamer des discussions sur l'équité salariale dès la semaine prochaine.

La centrale se démarque ainsi des positions prises par la CEQ et la FTQ.

Bien que le gouvernement ait entrepris depuis 1989 des exercices de relativité salariale avec les syndicats affiliés à la FTQ et d'autres syndicats indépendants qui avaient donné lieu à des corrections salariales de l'ordre de 198 millions bénéficiant à 130 000 employés publics, la CSN n'avait jamais souscrit à cette démarche préférant déposer des plaintes de discrimination devant la Commission des droits de la personne.

Hier, Mme Carbonneau a expliqué que les résultats de cet exercice de relativité salariale n'avaient pas donné entière justice à certaines catégories d'emploi représentées par la CSN. Par exemple, elle a noté que le personnel préposé aux diètes dans les services de santé n'avaient rien obtenu. Les secrétaires ont obtenu 3,8 % sur trois ans, les préposés aux services de garde, 1,5 %, les techniciens, une bonification de 0,9 %, et les techniciens en éducation spécialisée, une augmentation de 2,6 %.

« Il n'est pas question de régler à rabais le dossier de l'équité salariale », mentionne-t-elle en ajoutant que la Commission des droits de la personne avait donné raison à la CSN en refusant d'avaliser les outils d'évaluation retenus par le gouvernement dans sa démarche d'équité salariale.

Mme Carbonneau a cependant reconnu que sa centrale avait été naïve en laissant seule la CEQ participer aux discussions avec le gouvernement, qui ont conduit à une démarche de relativité salariale plutôt que d'équité salariale. La CEQ prévoit des retombées de plus de 700 millions de dollars, ce qui fait cligner de l'oeil à la CSN.

Position patronale

Joint hier, le négociateur en chef de la partie patronale, Maurice Charlebois, a donné une bonne indication du rapport que le gouvernement va déposer devant la Commission sur l'équité salariale le 21 novembre.

« Pour nous, la démarche de relativité salariale entreprise depuis 1989 est plus globale que la démarche d'équité salariale parce qu'elle englobe cette dernière. Nous avons évalué 1000 types d'emplois dans les secteurs public et parapublic selon 16 facteurs différents et les avons hiérarchisés les uns par rapport aux autres », signale-t-il.

En conséquence, le gouvernement pense avoir fait son devoir puisqu'il a comparé des types d'emplois à prédominance masculine avec d'autres à prédominance féminine et d'autres mixtes dans l'esprit de la Loi sur l'équité salariale.

Questionné à savoir pourquoi la CEQ faisait tout un boucan sur le dossier de l'équité salariale, M. Charlebois a répondu que cette centrale n'était pas d'accord avec les résultats des travaux même si elle reconnaît que l'outil utilisé pour comparer les types d'emplois est valable. « Le différend repose sur leur prétention de bonifier les salaires des enseignants de 20 %. Or, par le passé, le type d'emploi qui a été le plus bonifié par le gouvernement fut la profession d'infirmière avec 9 % ».

3 jours seulement.
Dès aujourd'hui jusqu'au
dimanche 15 novembre

Renouvelez votre garde-robe



Vente de rénovation chez Eaton

Centre-ville, 3^e étage

40% de rabais
sur une sélection de mode
d'automne designer pour
femmes

Plusieurs de ces articles ne sont
offerts qu'en un seul exemplaire.

30% de rabais
Sur toute la mode
d'automne Calvin Klein
pour femmes

De plus,
7% de rabais
équivalent à la TPS
ce week-end sur une
sélection d'articles
partout en magasin



Les rabais s'appliquent aux prix courants étiquetés.
Achats en personne seulement.

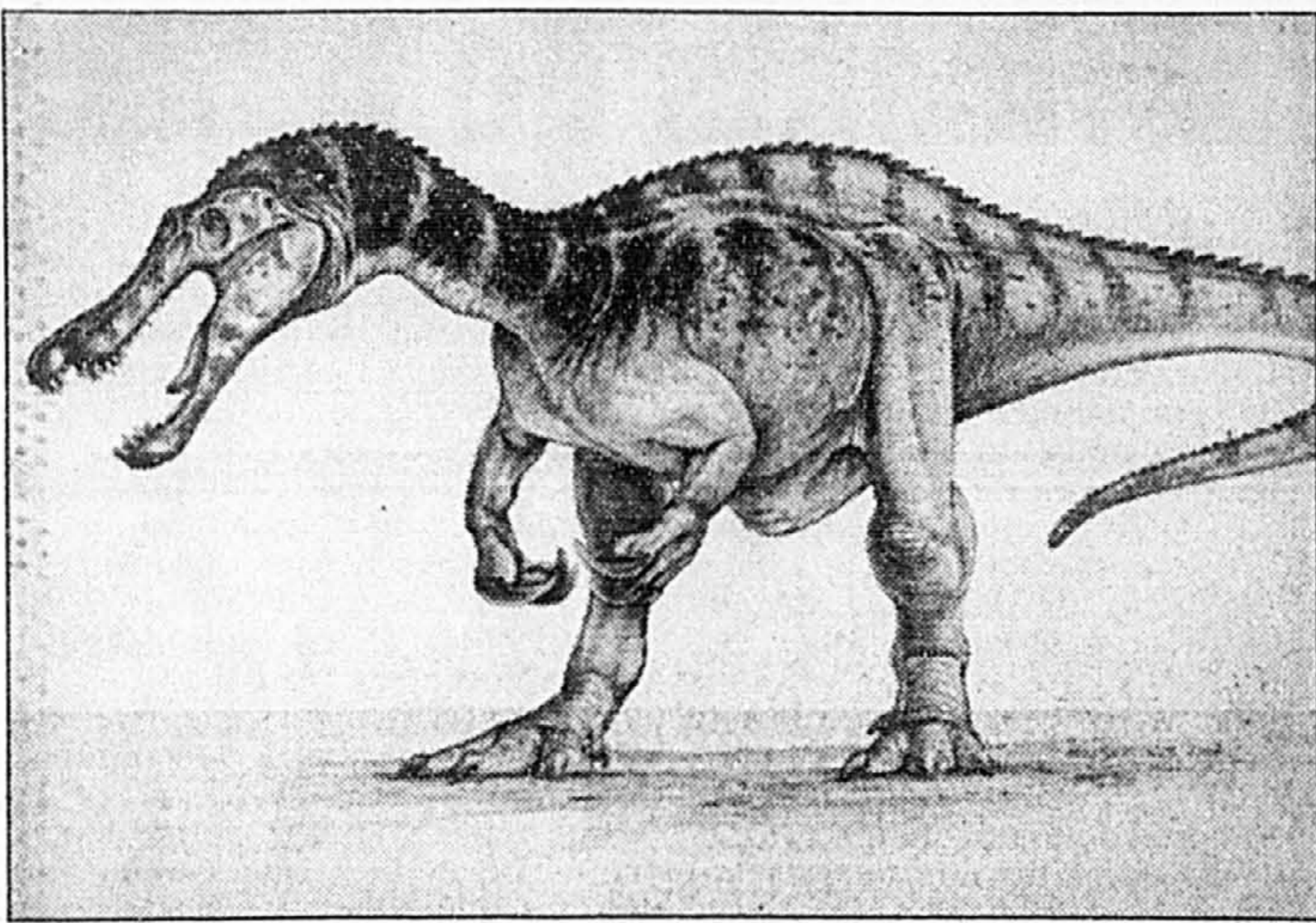


PHOTO REUTERS

Ce croquis représente l'aspect qu'aurait pu avoir un dinosaure d'une espèce jusqu'ici inconnue dont le fossile a été retrouvé dans le désert de Tenere, au Niger. D'une hauteur de 3,5 mètres et aux mâchoires semblables à celles des crocodiles actuels, il vivait il y a 100 millions d'années.

Nouveau dinosaure découvert en Afrique

Agence France-Presse
WASHINGTON

Une équipe internationale de paléontologues a récemment déterré des sables du Niger le squelette étonnamment bien conservé d'une nouvelle espèce de dinosaure bipède.

Le spécimen, âgé de 100 millions d'années, se nourrissait aussi bien de viande que de poisson, rapporte aujourd'hui l'hebdomadaire *Science*.

Découvert en 1997 par l'équipe de Paul Sereno, de l'université de Chicago (Illinois), ce nouveau membre de la famille des dinosaures spinosauridés devrait permettre de compléter l'arbre généalogique de ces prédateurs et aussi de reconstituer l'histoire de leur migration à la surface de la Terre.

Au total, près de 400 pièces du squelette de ce dinosaure ont été arrachées au sable, ce qui en fait le spécimen fossile de la famille des spinosauridés le plus complet jamais mis au jour.

D'une longueur de 11 m pour une hauteur de 3,5 m au garrot et un poids estimé à 5 tonnes, ce dinosaure dispose, comme ses congénères, d'une gueule très allongée, bardée de dents de forme conique et, au bout des bras, de griffes d'une taille impressionnante.

Mais l'exemplaire mis au jour dans le désert du Ténéré n'est pas un spinosauridés comme les autres. Il dispose d'un crâne ressemblant nettement plus à un crocodile que les autres membres de sa famille.

Cette particularité a convaincu l'équipe de Paul Sereno que cet animal appartenait à une nouvelle espèce de spinosauridés, qu'il a baptisée « suchominus tenerensis ».

Selon les spécialistes, la forme du crâne de ce spécimen serait le fruit d'une longue adaptation à son régime alimentaire, de plus en plus tourné vers le poisson au détriment de la viande, privilégiée jusque-là par ses ancêtres.

Meurtre au téléphone

Agence France-Presse
HOLZMINDEN

Un homme de 49 ans a reconnu avoir harcelé au téléphone une retraitée à Holzminden (nord) lui enjoignant sous la menace de mettre le feu à son logement, ce qui lui avait coûté la vie, ont annoncé jeudi les enquêteurs.

Au téléphone, l'homme, un chauffeur de bus, avait expliqué à cette femme de 69 ans qu'il détestait sa fille et qu'il la violerait si elle ne mettait pas le feu aux rideaux de son logement. La femme avait finalement cédé à ses injonctions. Elle est morte asphyxiée.

AVIS PUBLIC IMPORTANT

ENCAN de marchandises

À MONTRÉAL

Marchandise comprenant une sélection exclusive d'élégantes œuvres d'art persanes rares. La plus extraordinaire collection de chefs-d'œuvre persans authentiques et tapis de tribus nomades primitives, plus des tapis orientaux entièrement faits à la main. Cette grande collection comprend des tapis certifiés authentiques, en laine et en soie, neufs et antiques, pour tous les budgets. Valeur de 50 \$ à 50 000 \$ par pièce. Les marchandises ont été expédiées à l'origine au Canada pour être présentées et vendues à des marchands venus de partout au monde au Centre des congrès de Toronto pour le Salon international des tapis 1998. Elles seront maintenant vendues au public par encan, pièce par pièce, au plus haut enchérisseur.

ABSOLUMENT AUCUNE RÉSERVE

ENDROIT: HOLIDAY INN MONTRÉAL
420, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec)

HEURE: Samedi 14 novembre 1998
Dimanche 15 novembre 1998
Inspection à 13 h • Encan à 14 h

CONDITIONS: Comptant, Visa, MasterCard, chèque visé
Exonération de taxes aux marchands
• Commission d'achat de 10%

Encanteurs d'œuvres d'art internationaux depuis 1965

2 JOURS SEULEMENT

TAPIS DÉCOR



INVENTAIRE
RABAIS
jusqu'à
50%

VENTE
3 pour 1
1999\$ VC à 4999\$ VC

MEILLEUR PRIX GARANTI

TAPIS
berbère, sisal,
torsadé, saxony,
velours, commercial
PRÉLART
sans cirage
CARPETTES
motifs, modernes,
classiques, orientales



Claude Bouchard
Propriétaire

SUPER CHOIX
Choisissez parmi
la plus belle
sélection de tapis,
velours, torsadé
berbère et obtenez le
**SOUS TAPIS ET
L'INSTALLATION
GRATUITE**

3645, boul. St-Joseph Est, Montréal (514) 729-0891
8455, boul. Langelier, Saint-Léonard (514) 324-8455
1090, rue Laurier Ouest, Montréal (514) 274-1090

L'ÉVÉNEMENT

« IMAGINEZ-VOUS EN CHRYSLER »



NEON 1999

(Photo à titre indicatif seulement)

TAUX DE FINANCEMENT DE

2,8%

JUSQU'À 36 MOIS

GRATUIT!

CONTRAT DE SERVICE DE 5 ANS
OU 100 000 KILOMÈTRES
SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR

À L'ACHAT D'UNE NEON 1999. VALEUR DE 940 \$.



Seulement chez votre concessionnaire Chrysler.

L'événement «Imaginez-vous en Chrysler» est en vigueur du 12 octobre au 30 novembre 1998. Le tirage aura lieu le 14 décembre 1998 à 15 h chez Chrysler Canada Itée au 3000, route Transcanadienne, Pointe-Claire (Québec) H9R 1B1. Les chances de gagner dépendent du nombre de bulletins de participation reçus. * Taux de financement de 2,8 % jusqu'à 36 mois offert à l'achat de tout modèle Neon 1999. Exemple: 20 000 \$ à 2,8 % pendant 36 mois; coût de l'emprunt: 20 875 \$. Ceci n'est qu'un exemple de calcul. Le financement exclut l'immatriculation et les assurances. Sous réserve de l'approbation de Credit Chrysler Canada Itée. Cette offre est exclusive et ne peut être jumelée à aucune autre offre à l'exception de la remise aux diplômés. Offre d'une durée limitée chez les concessionnaires participants. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails et conditions.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler Inc.



CHRYSLER

MICRO EXPO

La plus grande exposition / vente
d'informatique au Québec

Place Bonaventure

13 au 15
novembre

Très grand
choix

Les
meilleurs
prix

ENTRÉE
GRATUITE

Ven. 10 h - 21 h
Sam. / dim. ... 10 h - 18 h